

CONTRAT D'OBJECTIFS

GRAJAR 93 (2015-2020)

GRAJAR 93

6 Place Jeanne-d 'Arc

93600 AULNAY SOUS BOIS

Tél. : 01 48 66 16 46

Fax : 01 48 69 48 52

Email : contact@grajar93.fr

SOMMAIRE

I. QU'EST-CE QU'UN CONTRAT D'OBJECTIFS	3
1) Cadre global	3
2) Méthodologie	3
II. LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE AU GRAJAR 93	5
1) Les fondements de l'intervention en Prévention Spécialisée : Un concept particulier	5
2) Historique de la Prévention Spécialisée sur les territoires d'Aulnay-sous-Bois	8
III. DIAGNOSTIC ET STATISTIQUES CONCERNANT AULNAY-SOUS-BOIS	11
A. La Population aulnaysienne	11
1) Population par sexe et âge en 2009	11
2) Répartition des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans	13
3) Répartition des familles de plus de 4 enfants en 2006	13
4) Une évolution des catégories socio-professionnelles	14
5) Une augmentation du nombre de jeunes sans diplôme	16
6) Des revenus modestes	16
7) L'intégration	17
B. Aménagement du territoire	19
1) Densité	19
C. Lutte contre les exclusions	20
IV. UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE, NOTAMMENT DANS LES QUARTIERS NORD	23
1) Une volonté d'intégrer tous les Aulnaysiens dans l'économie locale	23
2) La Jeunesse	23
V. DIAGNOSTICS ET OBSERVATIONS DES ÉQUIPES INTERVENANT SUR LES QUATRE QUARTIERS DE LA VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS	23
1) Diagnostic concernant les difficultés rencontrées par les familles sur les quartiers	26
2) Les problématiques dominantes repérées sur les quatre quartiers d'intervention	27
VI. LES RÉPONSES DU GRAJAR 93	33
1) Nos modes d'intervention	35
2) Nos méthodes d'intervention	37

VII. LES PROPOSITIONS D'ORIENTATION SUR LES QUATRE QUARTIERS D'INTERVENTION...39

OBJECTIF 1.....	39
Créer les conditions d'une réussite scolaire en accompagnant les apprentissages.....	39
1) Diagnostic spécifique à la scolarité.....	39
2) Les moyens à mettre en place sur les quatre quartiers.....	42
3) Révéler des potentialités au travers d'actions collectives.....	43
OBJECTIF 2.....	44
Favoriser l'expression des jeunes et leur « savoir-faire »	44
1) Les moyens à mettre en place sur les quatre quartiers.....	44
OBJECTIF 3 :	46
Lutter contre les situations de marginalisation, les conduites à risque et la délinquance.....	46
1) Diagnostic concernant la marginalisation.....	46
2) Les moyens à mettre en place sur les quatre quartiers.....	49
OBJECTIF 4 :	52
L'accès aux droits et de la justice.....	52
1) Diagnostic concernant la justice et l'accès aux droits.....	52
2) Les moyens à mettre en place sur les quatre quartiers	53
OBJECTIF 5.....	53
Favoriser une insertion professionnelle par un travail d'accompagnement.....	53
1) Diagnostic emploi.....	53
2) Les moyens à mettre en place sur les quatre quartiers.....	54
OBJECTIF 6.....	57
Mener des actions en direction des familles	57
1) Diagnostic concernant la famille.....	57
2) Les moyens à mettre en place sur les quatre quartiers.....	58
OBJECTIF 7.....	59
Participer à l'amélioration de la vie des quartiers	59
1) Diagnostic concernant les quartiers	59
2) Les moyens à mettre en place sur les quatre quartiers.....	59
OBJECTIF 8.....	60
Participer à la dynamique locale.....	60
1) Les moyens à mettre en place sur les quatre quartiers.....	61
OBJECTIF 9.....	61
Participation à une réflexion sur les Politiques Sociales et Educatives.....	61

VIII. L'EVALUATION.....	63
1) Les objectifs de l'évaluation	63
2) Les outils d'évaluation en interne.....	63
3) Les outils d'évaluation en externe.....	64

I. QU'EST-CE QU'UN CONTRAT D'OBJECTIFS ?

1) Cadre Global

Comme indiqué dans les orientations départementales 2013-2017 pour la Prévention Spécialisée, il s'agit d'un outil opérationnel d'échange entre le Département, la Commune et l'Association de Prévention Spécialisée. Le Département conventionne de manière bipartite avec les Associations habilitées pour mener une intervention en Prévention Spécialisée, d'une part, et avec les Communes sur lesquelles interviennent ces mêmes Associations, d'autre part. Le contrat d'objectifs doit figurer en annexe de cette dernière convention en tant qu'outil du partenariat.

Il doit servir à rendre plus lisible l'action de la Prévention Spécialisée sur un territoire (pourquoi, comment, en direction de qui, dans quel sens et avec quels « savoirs-faire » elle intervient ?) et constituer un outil d'échange avec les partenaires.

Valable 5 ans, il est élaboré par les Associations de Prévention Spécialisée et présenté pour validation au Département et à la Commune concernée. A l'appui d'un diagnostic partagé des territoires concernés, il présente les grandes lignes de l'intervention des équipes de Prévention sur ces mêmes territoires.

Le GRAJAR 93 intervient sur la ville d'Aulnay sous-bois depuis 1979. Après la présentation d'un diagnostic en 2007 l'association a souhaité continuer le travail engagé sur les territoires

2) Méthodologie

Dans l'élaboration du contrat d'objectifs, nous avons fait le choix d'une méthodologie participative pour l'ensemble de l'équipe.

Nous avons travaillé avec le cabinet OPSIS qui nous a accompagnés dans la construction de ce document et en particulier dans l'animation de rencontres avec l'équipe d'éducateurs.

Quatre réunions ont été organisées avec le cabinet OPSIS pour réactualiser les diagnostics faits sur chaque quartier en 2007 et les éducateurs ont travaillé autour d'un questionnaire sur chaque territoire (les transformations dans le quartier, les problématiques de la jeunesse...).

Dans un deuxième temps, nous avons mis en commun les problématiques repérées en se questionnant régulièrement sur celles observées en 2007.

Dans un troisième temps, nous avons construit les axes de travail prioritaires sur chaque quartier et nous avons défini les actions à mettre en œuvre.

Tout au long de cette élaboration, le cabinet OPSIS a mis en valeur le regard des équipes portant sur l'évolution des quartiers et sur le travail de l'éducateur au quotidien. Et ce aussi bien à partir des accompagnements avec des jeunes mais aussi de rencontres, avec d'autres professionnels de la ville.

Il est indéniable que les éducateurs possèdent des savoirs, des compétences et une connaissance du terrain qui leurs permettent de s'affirmer en vrais professionnels.

A partir de ces rencontres portant sur notre travail au quotidien, nous avons pu produire un diagnostic puis poser de nouveaux objectifs pour les 5 années à venir.

En préambule l'ensemble des équipes s'est posé ces questions et qui nous a permis d'avoir un fil conducteur tout au long de ce travail : « **Qu'est ce qui est pertinent à regarder dans la perspective d'un accompagnement éducatif ?** » ; « **Qu'avons-nous besoin de savoir ?** »

Les sources du diagnostic sont l'expérience de l'équipe, de données quantitatives ainsi que d'un questionnaire pour réactualiser les diagnostics des quatre quartiers réalisés en 2007.

Les rapports d'activité du GRAJAR ont été utilisés, ainsi que les statistiques que possèdent les partenaires, et les statistiques de l'INSEE fournis par la ville.

II. LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE AU GRAJAR 93

1) Les fondements de l'intervention en Prévention Spécialisée : un concept particulier

Les pouvoirs publics ont encouragé cette approche qui consiste à « aller vers » les jeunes, dans leur milieu, pour entrer tout d'abord en contact avec eux et établir une relation de confiance, avant d'avoir une action éducative à proprement parler.

Citons la circulaire du 17/10/72:

« La prévention réalisée par les clubs et équipes est une action spécialisée, qui se différencie de la prévention naturelle réalisée par les mouvements de jeunesse, les associations sportives, les patronages, les maisons de jeunes et de la culture, etc. dont le champ d'attraction est dans le même secteur sociogéographique, et avec lesquels les clubs et équipes doivent travailler en étroite liaison. Elle se différencie également de l'action éducative en milieu ouvert, à laquelle il est recouru dans le cadre de la protection de l'enfance en danger et qui est plus individuelle. »

Les recherches de type psychosociologique et sociologique menées sur les jeunes marginaux qui ne s'intègrent pas dans les groupements habituels ont fait apparaître qu'une conception d'inspiration médico-psychologique qui se préoccuperait surtout de cas individuels n'était pas suffisante. Si la communauté sociale secrète l'inadaptation, celle-ci doit pouvoir mobiliser également les forces nécessaires pour atteindre un rééquilibre.

La prévention spécialisée est alors pensée comme moyen de socialisation et de promotion et susceptible d'agir en profondeur sur un groupe puis sur le quartier, et non pas uniquement avec des jeunes isolés en dehors du contexte familial et social.

Nous pouvons dire que la Prévention Spécialisée garde « un caractère supplétif. » et doit en conséquence se réajuster sans cesse aux besoins du secteur d'implantation que, précisément, elle contribue à infléchir.

Les principes

Les textes fondateurs sont à l'origine des principes qui régissent le fonctionnement de la Prévention Spécialisée.

Les trois premiers caractérisent traditionnellement l'action de la Prévention Spécialisée.

Les derniers sont moins souvent cités mais apportent un éclairage complémentaire. Le quatrième se rapporte aux fonctions de médiation et d'insertion, il évoque l'espace de l'action. Les cinquième et sixième introduisent les notions d'adaptabilité, de souplesse, voire de relais à mettre en place, ils expriment la dimension du temps.

C'est l'ensemble des principes en interaction qui donne corps et sens à cette forme originale d'action sociale.

- ✓ Absence de « mandat » nominatif
- ✓ Libre adhésion du public
- ✓ Respect de l'anonymat des jeunes et des familles
- ✓ Inter Institutionnalité
- ✓ Non institutionnalisation des activités.
- ✓ Le Support associatif

La population n'est pas désignée nominativement

C'est le principe cardinal d'où découlent tous les autres.

En effet, c'est parce que la population n'est pas désignée nominativement, c'est parce qu'elle est désignée globalement comme marginalisée, en rupture avec son milieu, que le mode d'approche devra en tenir compte et ce à tous les niveaux : administratif, gestion, pédagogie, modes d'action.

Cette locution « absence de mandat » exprime très fortement le décalage avec une approche judiciaire ou administrative. Absence de mandat nominatif ne veut pas dire absence de commande sociale, ni de repérage dans le temps et dans l'espace.

La libre adhésion

Il faut être libre pour adhérer à des propositions éducatives

C'est le seul principe que l'on trouve explicitement désigné dans l'arrêté du 04/07/72, c'est dire son importance : il exprime la démarche « d'aller vers » les jeunes marginalisés, leur milieu, de façon volontaire mais respectueuse du temps nécessaire à l'établissement d'une relation, respectueuse aussi des espaces et des moments favorables aux contacts. Le principe de libre adhésion reconnaît explicitement la nécessité d'être libre pour adhérer véritablement à des propositions. A contrario il exprime la situation d'opposition, de refus des institutions, de malaise et de mal être dans laquelle se trouvent les jeunes ciblés par la Prévention Spécialisée.

Le respect de l'anonymat

Avant qu'une relation ne s'instaure, il peut s'écouler des semaines, des mois...

Conséquence directe de l'absence de mandat et de la libre adhésion, le respect de l'anonymat se comprend mieux dans l'interaction avec les autres principes.

L'absence de mandat nominatif implique qu'il est indispensable de recueillir l'adhésion du jeune pour pouvoir avoir une influence sur lui. Mais avant qu'une relation ne s'instaure et puisse être qualifiée d'éducative, il peut s'écouler des semaines, des mois ... Les jeunes gardent l'initiative de l'élaboration et du maintien, ou non, de cette relation; cette maîtrise de l'initiative est garantie par l'anonymat, s'il est préservé.

La finalité de l'intervention est bien que le jeune sorte de l'anonymat sans être réduit à son problème, pour « devenir quelqu'un ». 6

Inter Institutionnalité ou Partenariat

Ce principe est « consubstantiel » de l'existence de la Prévention spécialisée ; on le trouve implicitement évoqué dans l'article 5 de l'arrêté interministériel de 1972.

L'action éducative des clubs et équipes de prévention est conduite en collaboration avec les Services Sociaux, les groupements et établissements socio-éducatifs et culturels.

La mission visant, comme le rappelle la loi du 6 Janvier 1986, à « prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles », il n'est pas possible pour les éducateurs d'agir seuls.

Faciliter l'accès des jeunes à la formation, aux loisirs, à leurs droits de citoyen suppose d'être en contact avec les institutions

Le partenariat est donc indispensable mais doit rester souple et adapté à l'évolution des publics comme le souligne le principe suivant.

Non institutionnalisation des activités

Le terme est un peu obscur mais s'éclaire lorsqu'on vient l'illustrer en parlant de souplesse, de mobilité, d'adaptabilité, de relais à mettre en œuvre.

La Prévention Spécialisée est conduite bien souvent à créer des réponses inexistantes dans le milieu concerné. C'est la capacité d'adaptation aux problèmes rencontrés qui légitime la diversité des actions mises en œuvre.

Dans la durée, des relais sont installés ; ou bien une action s'avère répondre ponctuellement aux besoins d'un groupe de jeunes et disparaît lorsqu'elle n'a plus de raison d'être, ou bien elle perdure, se structure et s'autonomise alors (création de clubs sportifs, d'association de jeunes, d'entreprise d'insertion, ...).

Lorsqu'une nouvelle création s'avère viable par elle-même, la prévention spécialisée a pour principe de s'en retirer, en conservant toutefois la possibilité de jouer son rôle d'accompagnement relationnel.

Le support associatif

Le rapport d'évaluation des politiques publiques, réalisé en 1991 dans le domaine de la prévention collective de l'exclusion des adolescents en difficulté, souligne cette dimension importante de l'action éducative et sociale conduite en Prévention Spécialisée

Enfermer la Prévention Spécialisée dans un cadre administratif nécessairement rigide comporte le risque d'en faire une institution publique semblable à celles que précisément la clientèle de la Prévention Spécialisée rejette.

La Prévention Spécialisée a certes une mission de service public à remplir. Pour autant, elle ne doit pas devenir un service public.

Dans un cadre contractualisé avec le Département et les Communes, les associations de Prévention Spécialisée constituent des moyens et des lieux où s'exerce fondamentalement une fonction de lien et de liant social, de solidarité et de proximité, de révélateur de nouveaux enjeux collectifs pour contribuer activement à la lutte contre la marginalisation et au renforcement de la cohésion sociale.

2) Historique de la Prévention Spécialisée sur les territoires d'Aulnay

L'association GRAJAR 93 (Groupe de Recherche Auprès des Jeunes Adolescents de la Rue) a été agréée le 22 janvier 1979 dans le cadre de la Prévention Spécialisée.

La loi du 2 janvier 2002-02 a inscrit en 2005, la Prévention spécialisée dans les orientations du Département de protection de l'enfance et plus largement dans les politiques sociales, urbaines économiques et culturelles du département de la Seine-Saint-Denis. En décembre 2007, l'Association GRAJAR 93 a reçu un avis favorable par le Comité Régional de l'Organisation sociale et Médico-sociale et a été habilitée pour développer les actions éducatives en direction des jeunes en difficultés sociales et de leurs familles.

L'année 2009 a été marquée par l'élaboration d'un nouveau schéma départemental de Protection de l'Enfance qui a été adopté le 20 mai 2010 par l'Assemblée Départementale de la Seine Saint Denis. Celui-ci se décline autour de valeurs communes telles que la primauté de l'action éducative, le rôle premier de la famille, le développement d'une logique préventive permanente, la nécessaire complémentarité des différents acteurs dont la Prévention Spécialisée, concourant aux missions de protection de l'enfance pour le développement d'une approche globale et coordonnée.

Le financement de l'association GRAJAR 93 provient essentiellement du Conseil Général (Direction de l'Enfance et de la Famille) de la Seine Saint Denis, qui lui attribue chaque année une dotation globale lui permettant de fonctionner et d'engager diverses actions sur ses quartiers d'intervention sur Aulnay-sous-Bois (Rose des Vents-Cité de l'Europe Etangs Merisiers - Le Gros Saule et Mitry Ambourget) et sur le Blanc Mesnil (Les Tilleuls et le quartier du sud).

Des conventions de partenariat entre le GRAJAR 93 et les villes d'Aulnay sous-bois et du Blanc Mesnil ont été signées fixant les modes de coopération réciproque (versement d'une subvention correspondant à un tiers des charges et salaires d'une équipe...).

L'association a rénové ses statuts par l'assemblée générale du 10 juin 2004 Son objet a été précisé et reformulé.

« L'association a pour but d'agir auprès des personnes (enfants, adolescents, familles et jeunes adultes, notamment) en difficulté personnelle, familiale, sociale, scolaire ou professionnelle afin de contribuer à leur accès à une place digne dans la société.

Dans ce but, l'association peut promouvoir toutes actions et activités individuelles ou collectives, de nature éducative, sociale, professionnelle, économique et culturelle, destinées à améliorer leur santé, leur vie sociale, leur intégration au mieux de leurs potentialités. L'association mobilise également tout l'environnement, notamment familial et institutionnel, nécessaire ou utile à cette amélioration. »

Par ailleurs l'association a élaboré son projet associatif en 2010 et un nouveau règlement intérieur a été approuvé en juin 2012.

Intervenant au départ dans le quartier de la Rose des vents à Aulnay-Sous-Bois, l'association a connu une première extension au début des années 90 sur le quartier Europe Etangs Merisiers.

Dans les années 2000, le GRAJAR 93 restructuré, se développe sur d'autres territoires. Alors que les structures sociales et d'insertion se sont multipliées, tous les responsables politiques s'accordent à reconnaître le bien-fondé de ce type d'intervention et sont prêts à donner un peu plus de moyens pour en permettre le développement.

Ainsi va se développer une équipe sur le quartier du Gros Saule à Aulnay et sur le quartier des Tilleuls à Blanc-Mesnil.

En 2007, une extension sur les quartiers Sud de Blanc-Mesnil (3 éducateurs) a eu lieu et un quatrième poste est créé aux Tilleuls en 2001/2002.

Une concertation engagée depuis 2008 entre le Conseil Général et la ville d'Aulnay-sous-Bois pour une intervention du GRAJAR 93, sur le quartier de Mitry Ambourget, a été validée par le Département de la Seine-Saint-Denis en juillet 2009.

La municipalité a accepté le principe d'une participation au financement d'une équipe de trois éducateurs.

La phase d'implantation sur ce nouveau quartier a démarré en août 2009 avec une équipe de trois éducateurs.

L'adhésion des équipes d'éducateurs de rue à la préoccupation « d'agir ensemble » partagée avec la communauté scolaire, afin de favoriser la réussite scolaire des adolescents, a constitué un point de convergence fort à partir de 2005. L'expérience sur le Département démontre que dans la plupart de situations de jeunes en difficulté scolaire le travail existe entre l'école et la Prévention Spécialisée » avec un enjeu particulier ; que l'école demeure un lieu de protection, de mixité sociale et culturelle, permettant de renforcer les liens avec les familles, de lutter contre l'exclusion progressive des élèves les plus marginalisés et la violence.

Cette orientation a été soutenue et amplifiée par le Conseil Général en 2006 permettant la création de postes éducatifs et d'étendre les missions des équipes de Prévention sur d'autres sites d'intervention dans le Département. Une convention cadre a été signée avec l'Inspection Académique en 2007, formalisant l'intervention de la Prévention Spécialisée au sein des collèges.

L'intervention de la Prévention Spécialisée au sein du collège Debussy à Aulnay sous-bois, a permis la création d'un poste éducatif en mai 2009 sur le quartier de la Rose des Vents (plus de 20 000 habitants) afin de renforcer les actions sur le terrain.

Les nouvelles orientations Départementales pour la Prévention Spécialisée rappellent les spécificités de cette approche éducative dans le milieu de vie des jeunes et les missions propres aux éducateurs de rue. Celles-ci votées en Assemblée Départementale en janvier 2013 permettent de réaffirmer la place de la Prévention Spécialisée dans la Protection de l'Enfance en lui laissant la souplesse dans les modes d'intervention auprès des jeunes tout en accordant une place prépondérante au travail de rue et aux actions collectives.

III. DIAGNOSTIC ET STATISTIQUES CONCERNANT AULNAY SOUS BOIS

A. La population aulnaysienne

Globalement, la ville connaît une relative stagnation de sa population, qui s'explique en grande partie par un solde migratoire négatif. Toutefois, les moyennes statistiques démographiques n'ont guère de sens tant les caractéristiques et les évolutions de la population varient en fonction des quartiers. La commune paraît divisée, notamment entre le Nord et le Sud : répartition des jeunes, disparités des revenus ou des compositions familiales... Aulnay-sous-Bois doit donc concilier les besoins d'une population hétérogène particulièrement en matière de logement.

1) Population par sexe et âge en 2009

	Hommes	Pourcentage	Femmes	Pourcentage
Ensemble	40 646	100,0	41 879	100,0
0 à 14 ans	9 992	24,6	9 419	22,5
15 à 29 ans	8 786	21,6	9 048	21,6
30 à 44 ans	8 278	20,4	8 564	20,4
45 à 59 ans	7 573	18,6	8 126	19,4
60 à 74 ans	4 419	10,9	4 219	10,1
75 à 89 ans	1 532	3,8 2	331	5,6
90 ans ou plus	66	0,2	172	0,4

▪ Population par grande tranche d'âge en 2009

0 à 19 ans	13 105	32,2	12 524	29,9
20 à 64 ans	23 446	57,7	24 382	58,2
65 ans ou plus	4 095	10,1	4 974	11,9

Source : Insee. RP2009 exploitation principale

▪ Un grand écart entre le Nord jeune et le Sud vieillissant

Aulnay-sous-Bois est une ville jeune et la part des moins de 25 ans a augmenté entre 1999 et 2006. Cependant, les chiffres ne doivent pas masquer l'accroissement du nombre de personnes âgées, notamment dans le Sud. L'enjeu pour la Ville est de répondre aux besoins de chaque tranche d'âge : garder et accès à l'emploi pour les jeunes, aide au maintien à domicile et assistance médicale pour les plus âgés.

▪ **Une ville globalement jeune**

La population aulnaysienne est jeune : 38 % des habitants ont moins de 25 ans, alors que cette tranche d'âge ne représente que 31 % dans la moyenne nationale et 36 % en Seine-Saint-Denis.

L'indice de jeunesse (le nombre des moins de 20 ans rapporté à celui des plus de 60 ans) reste stable entre 1999 et 2006 (aux alentours de 2). Mais, au-delà de ces chiffres globaux, les évolutions démographiques varient grandement en fonction des quartiers.

▪ **De nombreux jeunes, surtout au Nord de la ville**

Les plus jeunes (moins de 20 ans) sont surtout présents dans les quartiers Nord de la ville. En 1999, 41,3% des habitants de la ZUS d'Aulnay-sous-Bois avaient moins de 20 ans.

▪ **Un modèle familial en mutation**

Le modèle familial évolue : le nombre de couples sans enfant et de familles monoparentales augmente. Des disparités s'observent à l'échelle du territoire : alors que les ménages comptant moins de 2 enfants sont de plus en plus nombreux au Sud. Le Nord de la ville se caractérise par une forte présence de familles nombreuses.

Les familles représentent une part importante de la population aulnaysienne, mais ce modèle familial est en perte de vitesse : le nombre de couples avec enfant représentait 55,8% des familles en 1999 ; 53,8% en 2006 (Source : INSEE RP 2006).

On note, également, que le nombre de familles nombreuses (qui ont plus de 4 enfants) a diminué entre 1999 et 2006. Mais que ces familles se répartissent inégalement sur le territoire.

▪ **Ménages selon la structure familiale**

Nombre de ménages	Population des ménages					
	2009	%	1999	%	2009	1999
Ensemble	28 088	100,0	27 144	100,0	80 818	78 448
Une personne	6740	24,0 6	320	23,3	6740	6320
Ménages						
hommes seuls	2780	9,9 2	340	8,6	2780	2340
femmes seules	3960	14,1 3	980	14,7	3960	3980
Autres ménages ss famille	20610	73,4	20332	74,9	72139	70960
Ménages avec famille(s)	20610	73,4	20332	74,9	72139	70960
un couple sans enfant	5524	19,7	5732	21,1	11903	12176
un couple avec enfant(s)	11134	39,6	11500	42,4	48298	49580
une famille monoparentale	951	14,1	3100	11,4	11938	9204

Sources : Insee, RP1999 et RP2009

2) Répartition des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans

	Pourcentage	Evolution 1999 - 2006
Aucun enfant	34,7%	+ 0,3
1 enfant	24,7%	+ 0,3
2 enfants	21,6%	- 0,8
3 enfants	11,9%	+ 0,6
4 enfants ou plus	7,2%	- 0,3

Source : INSEE RP 2006

3) Répartition des familles de plus de 4 enfants en 2006



Les quartiers Nord connaissent une sur-représentation de ces familles nombreuses (voir carte ci-contre), comme en témoignent également les nombreux cas de sur-occupation des logements

Autre évolution : le nombre de familles monoparentales a augmenté entre 1999 et 2006, sur la ville ; passant de 16,1% à 18,4% des familles. Cet accroissement rapide a notamment des répercussions en terme de revenus : en moyenne, les familles monoparentales sont davantage sujettes à la précarité, et donc plus exposées au risque d'exclusion.

▪ **Population / Une évolution socio-économique à deux vitesses ?**

Le profil sociologique de la ville change. Aulnay-sous-Bois accueille des catégories sociales qui ont de plus en plus de moyens. Mais même si une partie des habitants semble disposer d'un niveau de vie plus confortable, les disparités de revenus ou de niveaux de formation ne semblent pas s'atténuer. Ces inégalités, qu'on constate notamment entre le Nord et le Sud de la ville, ajoutent une fracture sociale à la fracture urbaine.

4) Une évolution des catégories socio-professionnelles

En 2006, les actifs d'Aulnay-sous-Bois étaient principalement des employés (27,4% des actifs) et des ouvriers (21,6%) ce qui était déjà le cas en 1999. Mais, au cours des années récentes, la part relative de ces populations a baissé au profit des professions intermédiaires et des cadres.

En 7 ans, la part des actifs appartenant aux professions intermédiaires (instituteurs, infirmières, assistantes sociales) est passée de 18,9 % à 20,8 %. En 2006, ils étaient presque aussi nombreux que les ouvriers : 7 759 actifs appartenant à la catégorie des professions intermédiaires et 8 091 ouvriers. La part des cadres et professions intellectuelles supérieures a elle aussi augmenté : en 2006, ils représentaient 10,3% des actifs de la ville, contre 8,7% en 1999.

▪ **Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle**

	2009	Pourcentage	1999	Pourcentage
Ensemble	63 115	100,0	60 377	100,0
Agriculteurs exploitants	3	0,0	28	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 773	2,8	656	2,7
Cadres et professions supérieures	4 250	6,7	316	5,5
Professions intermédiaires	8 442	13,4	7 452	12,3
Employés	12 538	19,9	12 185	20,2
Ouvriers	10 517	16,7	10 708	17,7
Retraités	11 378	18,0	10 184	16,9
Personnes sans activité professionnelle	14 215	22,5	14 848	24,6

Sources : Insee, RP1999 et RP2009

Nombre de chômeurs	6 138 6 088
Taux de chômage en %	16,1 16,8
Taux de chômage des hommes en %	16,0 16,6
Taux de chômage des femmes en %	16,3 17,1
Part des femmes parmi les chômeurs en %	47,2 46,4

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

En accueillant davantage de catégories sociales plus aisées, le profil sociologique de la population aulnaysienne tend à se rapprocher des moyennes départementales, et fait peu à peu perdre au territoire son image de ville ouvrière.

5) Une augmentation du nombre de jeunes sans diplôme

Les Aulnaysiens entrent de plus en plus jeunes dans la vie active. En 2006, 39 % des 15-24 ans étaient considérés comme actifs contre 29 % en 1999. Cependant, tous n'ont pas un emploi et le chômage touche surtout les jeunes. De plus, la part des personnes sans diplôme parmi la population de plus de 15 ans est passée de 24 % à 30 % entre 1999 et 2006 et 25 % des moins de 25 ans n'ont pas de diplôme. Or, l'absence d'une formation diplômante est un premier risque de chômage, voire d'exclusion.

▪ Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2009

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	54 117	26 399	27 718
d'aucun diplôme	31,4	32,7	30,2
du certificat d'études primaires	7,6	6,0	9,2
du BEPC, brevet des collèges	6,4	5,7	7,1
d'un CAP ou d'un BEP	20,2	21,8	18,7
d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel	16,1	16,0	16,2
d'un diplôme de l'enseignement supérieur court	9,5	8,5	10,5
d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	8,6	9,3	8,0

Source : Insee, RP2009

6) Des revenus modestes

Le revenu net moyen des Aulnaysiens est légèrement supérieur à la moyenne observée en Seine-Saint-Denis, mais il place les habitants parmi les plus bas revenus d'Ile de France.

Par rapport aux villes de taille comparable, Aulnay-sous-Bois affiche des indicateurs de richesse dans la moyenne. Les revenus nets moyens des habitants sont par exemple supérieurs à ceux des habitants de Montreuil ou de Saint-Denis.

Mais des disparités fortes entre le Nord et le Sud sont présentes, et à l'intérieur de chaque quartier. Cette moyenne n'a toutefois guère de sens. Les niveaux de revenus sont clairement différenciés entre le Nord et le Sud de la commune. Les habitants des quartiers Nord ont des revenus moyens parmi les plus faibles de l'Ile de France alors que ceux de la partie Sud sont parmi les plus élevés. Les inégalités de revenus ne peuvent cependant pas se réduire à une simple fracture Nord / Sud. Des situations de pauvreté existent également dans le parc locatif privé et parmi les propriétaires occupants : 42 % des personnes ayant un très bas revenu et 52% de celles ayant un bas revenu logent en dehors du parc HLM de la ville.

7) L'intégration

La population étrangère d'Aulnay-sous-Bois représente près de 20 % des habitants, une proportion relativement stable depuis le début des années 1980. Ces habitants sont particulièrement exposés aux situations de précarité. La population ayant une nationalité autre que Française représentait près de 18,9 % de la population aulnaysienne en 2006, marquant une légère décroissance par rapport aux niveaux de 1990.

Les Aulnaysiens étrangers sont globalement concentrés dans le Nord du territoire (carte ci-contre).

▪ Evolution de la population étrangère entre 1982 et 2006

	1982	1990	1999	2006
Population étrangère	14 821	17 687	15 753	15 437
% de la pop. Municipale	19,5%	21,4%	19,7%	18,9%

Source : INSEE RP 2006

Cette diversité culturelle constitue une opportunité pour la Ville. Toutefois, ces populations rencontrent des problèmes spécifiques : difficultés d'acquisition de la langue française, méconnaissance de leurs droits et des structures d'aide, précarité, difficultés d'accès à l'emploi ou au logement...; qui se traduisent par des disparités en termes d'emploi, de revenus, etc. (voir tableau)

▪ **Répartition de la population étrangère**



- > 35,5%
- 27,7 – 35,5%
- 19,9% - 27,7%
- 12,1% - 19,9%
- 0 - 12,1%

Source : CUCS, appel à projet 2010

▪ **Caractéristiques socio-économiques de la population étrangère.**

	Français	Etrangers
Chômeurs	6,6%	10,9%
Cadres	5,7%	1,7%
> 25 ans	40,4%	28,4%
Familles de plus de 2 enfants	15,4%	30,7%

Source : INSEE 2006

L'enjeu pour la Ville est d'apporter les réponses aux sollicitations de ces populations à court terme, (alphabétisation, accès au logement, emploi, etc.), couplées à une politique d'intégration basée sur un enrichissement mutuel - qui favorise un « vivre Ensemble » sur le long terme.

B. Aménagement du territoire

Dans les années 1960 et 1970, l'urbanisation s'est réalisée à plus grande échelle, principalement concentrée dans la partie nord de la commune. La composition de l'espace est le fruit d'une logique de rationalisation et de spécialisation du territoire : ZAC Parinor, Garonor, Peugeot, grands ensembles du nord de la commune (Rose des vents, Cité de l'Europe, les Merisiers et les Étangs), espaces verts...

Ces zones sont desservies par un réseau de communication dense : autoroutier (A1, A3, A104), ferroviaire (ligne RER B, tramtrain des Coquetiers) et aérien (aéroport Paris - Charles de Gaulle - Le Bourget), qui constituent aujourd'hui des coupures urbaines difficilement franchissables. Cet urbanisme a produit une ville centralisée sur le pôle gare, avec une faible mixité fonctionnelle (habitat, commerces, loisirs...) dans les différents quartiers

1) Densité

▪ Un desserrement global des ménages

Quoiqu'en diminution depuis les années 1960, le nombre moyen d'occupants par résidence reste important. Cette tendance cache toutefois des disparités, géographiquement identifiables sur le territoire. C'est principalement dans les zones pavillonnaires du Sud que la taille des ménages se réduit, à mesure que les enfants quittent le domicile familial. Ce phénomène est nettement moins marqué au Nord, où les logements sont souvent de taille insuffisante. En revanche, en 2001, 1/4 des ménages de la Rose des Vents comptait au moins 6 personnes. Toutefois, les services de la Ville remarquent que ce phénomène de desserrement des ménages accuse un net ralentissement du fait de la crise immobilière actuelle, notamment dans les quartiers d'habitat individuel.

▪ Des phénomènes de sur-occupation

Les habitants du parc locatif (50% du parc) doivent souvent faire face à un phénomène de sur-occupation (moins de 16 m²/personne), particulièrement visible dans le Nord de la ville :

En 2001, à la Rose des Vents, 75% des individus vivaient dans un logement comptant moins d'une pièce par personne.

Ce phénomène ne se limite pas aux logements sociaux des quartiers Nord : 17,8% des logements locatifs privés sont sur occupés.

▪ Des ruptures urbaines, un manque de cohésion territoriale

Les axes de communication, notamment la RN2 et la voie ferrée constituent des coupures physiques du territoire. Le quartier de la Rose des Vents est particulièrement enclavé entre la RN2 - difficilement franchissable et les parcs Ballanger et du Sausset.

L'urbanisation du territoire par grandes opérations au nord, et par lotissements pavillonnaires au sud, a contribué à la formation d'un tissu urbain marqué par :

- des logements collectifs, sous forme de barres et de tours, dans le nord de la ville qui regroupent les populations les plus précarisées
- des lotissements pavillonnaires, parfois vieillissants, au centre et au sud,
- des zones d'activités et de commerces (Garonor, O'Parinor... voir au nord et nord-ouest de la commune,
- un pôle de centralité autour de la gare RER.

▪ Une répartition inégale des équipements municipaux

Les équipements municipaux – notamment les équipements culturels – sont globalement situés dans le Vieux Pays, et dans une moindre mesure à la Rose des Vents. La grande majorité des équipements destinés aux jeunes sont situés dans les quartiers les plus jeunes, d'habitat collectif ou de copropriétés, au nord de la Ville.

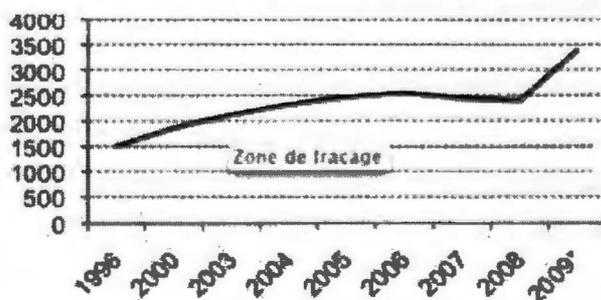
C. Lutte contre les exclusions

Une partie de la population Aulnaysienne connaît de sérieuses difficultés financières, d'accès à l'emploi, à la formation et à la santé. Ces situations de précarité se traduisent par une forte demande de logement social que la ville n'est pas en mesure de satisfaire malgré l'importance du parc existant. Grâce aux différents dispositifs de la Politique de la Ville (CUCS, PRU, ZFU...), Aulnay-sous-Bois a l'opportunité d'agir à la fois sur le bâti et sur les conditions de vie des habitants afin de renforcer la cohésion de son territoire.

▪ Population globalement peu aisée

Le revenu moyen des Aulnaysiens augmente, cependant une partie de l'habitant connaît une situation persistante de précarité. Entre 1999 et 2006, le nombre d'allocataires du RMI / RSA a même augmenté de façon significative, passant de 4,91 % de la population active à 6,84 %.

▪ Évolution du nombre d'aulnaysiens allocataires du RMI/RSA entre 1996 et 2009



Source : CAF de Seine-Saint-Denis
* Le RSA a été mis en place en 2009

▪ **Caractéristiques des allocataires du RSA en 2009**

Nombre d'allocataires du RSA :	3 383
Part des personnes seules :	75 %
Part des femmes parmi les allocataires :	56,3%
Part des allocataires depuis moins d'un an :	34,8%
Part des allocataires depuis plus de neuf ans :	13,4%
Part des allocataires en activité :	15,8%

Source : CAF de Seine-Saint-Denis

▪ **Une augmentation des travailleurs pauvres parmi les bénéficiaires des aides sociales**

En moyenne, 24 % des demandes d'aides adressées au CCAS et au Service Municipal d'Action Sociale sont celles de salariés. Cette problématique est particulièrement importante aux Antennes Sociales du Gros Saule, des Merisiers et de Mitry où les travailleurs pauvres constituaient, en 2009, respectivement 38,6 %, 26,2 % et 26,7 % des demandes traitées par les assistantes sociales

▪ **Des difficultés d'accès à la santé**

La mise en place de la couverture médicale universelle (CMU) et de l'aide médicale d'Etat (AME) dans le cadre de la loi contre les exclusions de 1998 a particulièrement facilité l'accès aux soins des plus précaires. Fin 2009, 6 655 Aulnaysiens bénéficiaient ainsi de la CMU complémentaire (prise en charge à 100%) et 1 040 de l'AME. Cependant, il reste aujourd'hui beaucoup à faire : une partie importante des personnes les plus vulnérables a du mal à accéder à leurs droits ou bien à les faire valoir auprès de professionnels de santé de moins en moins nombreux et souvent débordés par la demande.

▪ **L'accès au logement reste le principal facteur d'exclusion**

La Ville constate que plus de 40 % des requêtes adressées au Service Municipal d'Action Sociale et au CCAS concernent des problèmes de logement. Même les logements sociaux de la commune peuvent en effet se révéler trop chers pour les ménages les plus modestes : à la Rose des Vents, le loyer mensuel d'un T3 est de 600 €, près de 700 € pour un T4. Le loyer seul peut donc représenter plus de la moitié d'un SMIC (environ 1050 euros).

Indicateurs (en 1999)	Quartiers Nord ZUZ	Aulnay sous-Bois CUCS	ZUS du 93
Chômage	27,6%	16,8%	23,2%
Non diplômés	39,8%	24,4%	33,3%
Moins de 25 ans	49,7%	37,7%	41,8%
Etrangers	34,4%	19,7%	25,8%
Familles monoparentales	21,4%	16,1%	22,7%
Ménages non imposés	50,9%	34%	46,6%
Locatifs HLM	83,6%	36,1%	65,1%
Bénéficiaires de la CMU	18,2%	10,8%	18,1%

- **Comparaison entre les territoires bénéficiant des dispositifs en contrat urbain de cohésion sociale**

Source : Système d'Information Géographique de la Politique de la Ville, sig.ville.gouv.fr

Les quartiers Nord concentrent les populations en difficulté du fait de la répartition des logements sociaux, le Nord de la commune regroupe la majorité des Aulnaysiens connaissant des difficultés économiques. En 2006, 22 471 personnes, soit 28 % de la population municipale habitait dans un des quartiers situés en Zone Urbaine Sensible (La Rose des Vents, Cité de l'Europe, Les Merisiers et Les Etangs).

- **Une précarisation qui touche l'ensemble du territoire**

Les situations de pauvreté ne se cantonnent pourtant pas aux habitants des logements sociaux du Nord de la ville. Elles s'étendent à d'autres quartiers. Entre 2001 et 2004, les aides versées aux locataires du parc privé ont même augmenté de 20 % (Source : PLU).

IV. UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE, NOTAMMENT DANS LES QUARTIERS NORD

Devant les inégalités constatées, la commune s'est engagée dans une requalification globale des quartiers Nord afin de renforcer la cohésion de son territoire.

Une volonté de proximité dans l'action sociale : Sept antennes sociales sont réparties en ville, majoritairement dans les quartiers Nord. Chaque antenne constitue un lieu d'écoute, d'information, d'orientation et permet la prise en charge de familles qui ont besoin d'être soutenues ou accompagnées.

L'accompagnement proposé se fait par étapes. Pour une famille, une démarche visant à l'accès aux soins précèdera un travail relatif à l'insertion professionnelle. Pour une autre, il conviendra de travailler sur les relations intra-familiales avant d'aborder la gestion budgétaire.

La Ville s'appuie de plus sur un réseau de partenaires afin de toucher un public le plus large possible. Quatre centres sociaux, réunis en association (Gros Saule, Rose des vents, Mitry et Cité de l'Europe), proposent des ateliers socio-linguistiques et d'alphabétisation et soutiennent la fonction parentale via l'accompagnement scolaire et des accueils parents / enfants

La ville compte une dizaine d'associations importantes (Restos du Cœur, Secours Populaire...) qui épaulent l'action des acteurs institutionnels. Toutefois, bien que la Ville et ces associations coopèrent (subventions, aides logistiques...). Cette volonté de répondre à tous les aspects de l'exclusion, pour mieux la combattre, doit être encouragée.

▪ Vers une meilleure coordination des services à travers le CUCS

Par son Contrat Urbain de Cohésion Sociale, la Ville s'est engagée sur 5 quartiers de la ville, soit environ 40 000 habitants, à renforcer et coordonner l'action de ces différents services en faveur des quartiers sensibles (éducation, sécurité, emploi...).

Le CUCS intervient sur 5 axes :

- l'emploi et l'insertion,
- l'accès à la santé,
- l'amélioration du cadre de vie,
- la réussite éducative

A. Une volonté d'intégrer tous les Aulnaysiens dans l'économie locale

Les Zones Urbaines Sensibles et Zones Franches Urbaines sont des territoires infra communautaires définis par les pouvoirs publics, pour constituer la cible prioritaire des politiques de la ville.

Les entreprises qui s'installent dans une ZFU bénéficient d'aides fiscales et sociales à condition d'employer au moins un tiers de salariés habitant la ZUS.

Par la convention signée avec l'ANRU, la Ville s'engage à confier une partie des travaux réalisés dans le cadre du PRU à des entreprises d'insertion. Au 30 décembre 2009, 360 salariés ont ainsi bénéficié de ces dispositifs, dont 156 dans le cadre des chantiers d'insertion liés au PRU (Source : Bilan de l'insertion sur 2009).

Huit structures d'insertion par l'activité économique opèrent également sur le territoire de la ville. Elles proposent de multiples services aux particuliers (jardinage, repassage, livraisons, etc.) comme aux entreprises (nettoyage industriel, travailleurs temporaires, etc.).

B. La jeunesse

▪ Un accompagnement extra-scolaire pour tous les âges

Les jeunes Aulnaysiens peuvent bénéficier d'animations culturelles et de loisirs au sein de structures adaptées à chaque âge. 12 centres loisirs en maternelle et primaire accueillent les enfants en dehors du temps scolaire. Ils proposent des activités à la journée ou à la demi-journée, y compris pendant les vacances scolaires.

En 2009, environ 4 900 enfants de 3 à 12 ans y étaient inscrits (soit 47% des élèves scolarisés).

Des clubs loisirs, spécialement adaptés aux 10 - 14 ans ont été créés en 2006 afin d'accueillir les enfants trop vieux pour les centres loisirs et trop jeunes pour les antennes jeunesse.

Les antennes jeunesse, s'adressent aux 15 - 25 ans. Elles organisent des sorties, activités culturelles et éducatives tout au long de l'année, y compris pendant les vacances. Par ailleurs, elles accueillent une billetterie avec des tarifs préférentiels, donnent accès à des formations B.A.F.A. pour les jeunes sans emploi et étudiants pour devenir animateurs. Elles accompagnent les projets (séjours, week-end, événements...) de jeunes en individuel ou en Collectif ("Envie d'agir"). Enfin, des Relais informations jeunesse (RIJ) sont localisés sur les antennes jeunesse. Un référent y informe et accompagne les jeunes dans leurs projets de vie (loisirs, professionnel, scolaire et personnel). En appui des structures municipales, plusieurs associations proposent également des animations, avec la volonté de porter l'animation dans la rue.

▪ Un accompagnement vers l'emploi des jeunes confié à la MEIFE

La Maison de l'Emploi, de l'Insertion de la Formation et de l'Entreprise (MEIFE) propose des formations et des actions d'accompagnement vers l'emploi spécialement destinées aux jeunes qui éprouvent des difficultés à s'insérer dans le monde du travail. Le pôle Mission locale de la MEIFE permet notamment aux moins de 26 ans de suivre des formations qualifiantes, sanctionnées par une attestation de réussite.

- **Une aide à la coopération décentralisée**

A travers l'opération « Voyagez autrement », la Ville accorde des aides financières aux 18 – 25 ans porteurs de projets de solidarité internationale. Ce dispositif permet à de jeunes Aulnaysiens de développer leur sens civique et peut leur donner envie de s'impliquer davantage dans la vie de leur commune. Cette initiative mérite d'être saluée et des aides de ce type pourraient être étendues à des projets locaux (actions citoyennes, création d'associations...)

V. DIAGNOSTICS ET OBSERVATIONS DES ÉQUIPES INTERVENANT SUR QUATRE QUARTIERS D'D'AULNAY SOUS-BOIS

1) Diagnostic concernant les difficultés rencontrées par les familles sur les quartiers

Alors qu'il apparaît peu dans les écrits de l'association notamment dans les rapports d'activité ou bien dans l'ancien contrat d'objectifs, le thème de la précarité a été le premier dégagé par l'équipe en tant que préoccupation au quotidien lors du travail autour de l'élaboration du contrat d'objectifs.

Aujourd'hui nous identifions une précarité financière que nous n'avions pas vue lors du précédent diagnostic. L'équipe a toujours proposé à des jeunes de travailler sur des chantiers car au-delà de l'outil éducatif qu'ils représentent nous avons déjà idée que la participation financière des familles serait très réduite pour le financement de projets.

Aujourd'hui, régulièrement, nous constatons que les familles ne possèdent pas les moyens d'existence les plus basiques.

▪ Une situation à rattacher à un contexte national :

Les quartiers d'Aulnay sous-bois en terme de précarité sont à l'image des quartiers en ZUS en général sur l'ensemble de la France. Ainsi on constate que les facteurs de précarisation sont présents et en augmentation sur ces quartiers.

Par exemple, beaucoup de salariés des quartiers sont à temps partiel et il ne s'agit pas d'un choix. Ainsi 28% des salariés vivant en ZUS déclarent une rémunération mensuelle inférieure au seuil des bas salaires. Ce taux atteint 39% chez les femmes. (Chiffre 2007 ONZUS)

Nous faisons directement le lien entre ces chiffres, nos constats au quotidien et la crise dont la France est victime. Elle entraîne une dégradation des conditions de vie des familles que l'équipe accompagne, et ce avec en particulier une baisse des contrats en intérim, une inquiétude grandissante des parents et des enfants face à l'avenir, et en particulier la peur de perdre leur emploi quand ils en ont un ou bien leur logement.

▪ D'une façon générale précarité rime avec absence de sécurité :

Dans l'ensemble du travail mené, la précarité a été un élément largement repris en équipe. Et ce pour une raison très précise : la précarité renvoie à l'idée de non sécurité, d'absence d'assurance, d'absence de garantie. Ces éléments ne permettent pas l'épanouissement des jeunes car il leur est ainsi très difficile de se projeter dans un projet même à court terme.

Il est important de comprendre que la précarité n'est pas qu'une histoire de revenus. « La précarité conduit souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence ».

Cette précarité entraîne une fragilisation des jeunes, les mettant dans une situation d'insécurité laquelle ne facilite pas la projection et la construction de leur avenir.

Attention toutefois, il ne faut pas non plus simplifier en une équation automatique : « précarité égale jeune en difficulté ».

2) Les problématiques dominantes repérées sur les quatre quartiers d'interventions

Les équipes éducatives intervenant sur les 4 quartiers ont repéré les problématiques du public jeune (occupation de l'espace, scolarité, insertion professionnelle, logement, accès aux droits, Conduites à Risques, situations des jeunes filles) dans cette première phase de l'élaboration de Contrat d'Objectifs.

▪ Le quartier de la Rose des Vent

Une équipe de quatre éducateurs intervient sur l'ensemble de la Rose des Vents

« C'est une cité qui n'a jamais vraiment adopté son nom de baptême. A Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le quartier de la Rose-des-Vents, construit dans les années 1970, reste pour les habitants celui des 3 000. Il a pourtant reçu son patronyme dès la livraison des logements, répartis en résidences aux noms tout aussi poétiques : la Brise, le Zéphyr... Mais d'emblée, la comparaison s'est établie avec les barres de La Courneuve, dans le quartier des 4 000 (entendez : 4 000 logements)... et n'a jamais disparu.

« Les gens parlent toujours des 3 000 », confirme un responsable du bailleur Logement francilien. Une habitude à Aulnay, où le quartier Mitry-Ambourget est appelé quartier des Mille-Mille : y furent construits il y a trente ans « 1 000 logements à 1 000 F le mètre carré ».

Le Parisien

Le quartier de la Rose des Vents a été construit dans les années 1960. La densité est la plus élevée de la ville. Actuellement on compte 20 à 22000 habitants pour 4360 logements. Le principal bailleur est le Logement Francilien anciennement Logement Français.

Dans le cadre de la politique de la ville, d'importantes modifications sont en cours en matière d'habitat et d'organisation des espaces.

Il est limitrophe au Nord avec l'entreprise PSA, à l'Est avec le parc du Sausset, au Sud avec la rue Paul Cézanne (N2) et à l'Ouest avec le boulevard Georges Braque (Zone industrielle).

Ce vaste quartier est en lui-même composé de plusieurs sous-ensembles qui peuvent selon les uns ou les autres, varier en nombre (5 sous-quartiers étant les plus souvent identifiés).

Lorsque l'on compare les grands ménages du quartier de la Rose des Vents (4 personnes et plus) à ceux de la commune et du département, on constate qu'ils sont sur-représentés

Le quartier de la Rose des Vents est le secteur le plus peuplé des quartiers de la ville et il compte le plus grand nombre de personnes de nationalité étrangère : **54 % des habitants du quartier sont de nationalité étrangère contre 25% sur l'ensemble de la ville.**

Sur la Rose des Vents, les 15-24 ans sont les plus touchés par le chômage. Le nombre est de 358 alors que sur l'ensemble de la ville, le nombre s'élève à 660 soit un écart de 14,45%.

Le taux des « non diplômés » est de 33% (21% pour la ville) et celui des jeunes en études supérieures est de 3% (6% pour la ville).

L'identification de nombreux jeunes à ces sous-quartiers peut être très forte, ce qui suscite parfois des conflits ou des violences entre les groupes.

Dans ces quartiers qui forment l'ensemble de la Rose des Vents, les jeunes se reconnaissent par quartier. En effet il y a une identité très forte souvent liée aux différentes communautés présentes dans les cités. Elles-mêmes ne se mélangent pas et participent peu à la vie locale.

Les jeunes « circulent » d'un quartier à un autre mais ne se fréquentent pas. L'objectif du GPU est de permettre de créer de nouveaux passages pour décroïsonner ces différents quartiers mais aussi La Rose des Vents par rapport à l'ensemble de la ville.

Les différents groupes se connaissent, se tolèrent, mais ne s'apprécient guère. Les échanges sont rares et ponctuels. Néanmoins, des groupes rassemblant des jeunes de sous quartiers ou d'origines culturelles différentes se constituent quelques fois; il semble qu'il s'agit de groupes plus jeunes.

Les groupes de collégiens repérés sont en très grande difficulté. Leur statut de collégien reste fragile et certains, dès la 5^{ème}, sont orientés dans des filières d'aide et de soutien.

Le processus de déscolarisation se met en place dès l'entrée en 6ème, les jeunes s'absentant de plus en plus du collège, étant envahis par des problématiques familiales graves ou tout simplement manquant de cadre car le parent (beaucoup de familles sont monoparentales) ou les parents sont eux-mêmes débordés par leurs propres difficultés.

Cette période de l'adolescence est très sensible d'autant que les conflits avec les adultes (prof, parents...) sont plus affirmés et que leur réseau relationnel se cantonne aux groupes de la cité.

Ces jeunes n'ont pas les moyens de s'exprimer et n'ont pas d'adultes sur lesquels s'appuyer en cas de situation difficile. La violence entre pairs, les actes répréhensibles, les conduites à risque sont les modes d'expression de ces adolescents.

Des phénomènes de violence aux abords des collèges sont fréquents.

La délinquance existe dans ce quartier et celle des mineurs est en augmentation. Les chiffres (jeunes incarcérés, dégradations, vols, violences...) vont dans ce sens. Ce phénomène, entre autre est en lien avec la déscolarisation et les échecs scolaires des jeunes de ce quartier.

Pour ces adolescents, l'équipe constate des fragilités individuelles renforcées par l'organisation au sein des groupes d'appartenance. Ils sont très sensibles à l'exemple de quelques plus grands (25/30 ans) encore présents sur le quartier, inscrits de façon régulière dans la délinquance.

Des difficultés sont prégnantes dans ce quartier, et tout particulièrement celles de nombreux jeunes, notamment en matière d'insertion.

▪ Le quartier Gros Saule

Une équipe de trois éducateurs intervient sur le Gros Saule

Le cadre bâti de ce quartier semble plutôt agréable avec une mixité de types d'habitats et des espaces verts relativement nombreux.

Au-delà de cette perception, le quartier Gros Saule apparaît comme un quartier dont un nombre élevé d'habitants ont d'importantes difficultés financières et sociales.

La situation géographique du quartier et la présence de deux collèges entraînent de nombreux passages.

Proche de la ville de Sevran, les habitants ont l'habitude de se rendre dans cette ville pour les courses de la vie quotidienne et négligent souvent le centre-ville d'Aulnay-sous-Bois.

Pour l'équipe, il s'agit d'un quartier qui avait la réputation d'être tranquille mais dont, désormais, la vie sociale « se dégrade » très rapidement en raison, notamment du nombre très élevé de familles ayant des difficultés.

Un certain nombre d'équipements et de services sont présents sur le quartier : centre social, club loisirs, Mairie annexe, centre de loisirs Antenne du service Municipal de la jeunesse...etc.

La nécessité de développer une coordination entre les acteurs de ce territoire, voire une mutualisation entre les acteurs présents sur le quartier, notamment, en ce qui concerne leurs moyens disponibles est souligné par certains comme s'avérant indispensable pour optimiser les réponses existantes.

Les animations réalisées au pied des immeubles par le Centre Social rassemblent de nombreux enfants ce qui est donné en exemple pour montrer l'importance des besoins dans ce domaine et pour cette tranche d'âge.

Une augmentation des phénomènes de violence est notée par les éducateurs qui soulignent la prégnance des questions liées à la sécurité : des actes de violence ont été constatés lors d'événements se déroulant dans le

quartier,... par ailleurs, l'usage et la vente de produits toxiques semblent être des phénomènes particulièrement importants et visibles dans ce quartier notamment au niveau de la rue Schweitzer.

En 2013, le quartier a été classé en zone de sécurité prioritaire. Celles-ci ont été créées en juillet 2012. Elles ont été définies sur des critères relatifs à l'insécurité et aux déséquilibres socio-économiques constatés sur un quartier. Il s'agit d'appliquer une méthode visant à concentrer les efforts sur un nombre réduit d'objectifs, afin d'obtenir, par là-même, des résultats concrets au bénéfice de la population.

Cette action collective doit être mise au service d'objectifs partagés, ciblés, évolutifs et adaptés aux particularités des territoires concernés et de la délinquance constatée. Les habitants sont les premiers concernés. Ils doivent non seulement être parfaitement informés, mais encore régulièrement consultés afin d'emporter leur indispensable adhésion.

Pour l'essentiel, le travail des éducateurs du GRAJAR 93 doit se poursuivre et s'intensifier dans ce quartier. Selon eux, ce travail doit permettre à la fois une approche spécifique pour entrer en relation avec les enfants et les jeunes les plus en difficulté et la poursuite d'une mise en relation avec les autres acteurs présents et travaillant dans le quartier.

▪ Le quartier Europe Etangs Merisiers

Une équipe de deux éducateurs intervient sur Europe Etangs Merisiers

Ce secteur comme le quartier Europe Etangs Merisiers, composé de trois quartiers bien distincts ne permet pas une implantation homogène avec la présence de deux éducateurs et non de trois comme sur les autres territoires d'intervention.

Le quartier d'Europe connu aussi sous le nom d'Emmaüs, est riche en structures. En effet se trouvent présents dans ce quartier, le centre social « des 3 Quartiers », les écoles élémentaires « Croix Rouge » ainsi que le collège Christine De Pisan, la régie de quartier SADDAKA qui comprend un café associatif, une auto-école, la laverie, un centre dentaire ainsi qu'un CMP (annexe de l'hôpital ROBERT BALLANGER). Ce quartier, n'a pas encore fini sa réflexion autour de l'aménagement ni la réfection de l'habitat.

En effet, les premiers travaux effectués ont été l'ouverture du quartier sur la Nationale 2.

Le secteur des Merisiers se situe dans le prolongement d'Europe. Il est dans le prolongement du quartier Europe le long de la Nationale 2 en direction de Villepinte. Dans ce quartier se trouvent une crèche, une école primaire et maternelle, ainsi que la Circonscription Sociale. Le bailleur, le Logement Francilien, a effectué une réhabilitation du quartier et a résidentialisé les immeubles (digicodes, grille privatives...) ne favorisant pas le travail de rue.

La population reste chez elle et ne se retrouve pas dans les lieux que sont les rues, les squares. Les habitants se servent de la rue comme un lieu de passage et non plus comme un lieu de rencontres et d'échanges

La particularité du quartier des Etang, est qu'aucune structure associative et administrative n'est représentée. Néanmoins, on trouve quelques commerces, un Netto, un Tabac PMU, un Café, une boucherie, une pharmacie et

une boulangerie. Aux abords de la route centrale, se trouve une grande zone pavillonnaire où se trouvent un hammam et une mosquée.

La majorité des habitants ne connaissent pas les structures existantes dans les autres quartiers, notamment sur le quartier d'Europe.

Même si administrativement, ces trois ensembles forment un quartier, peu de liens existent entre eux ce qui complexifie fréquemment les interventions des acteurs locaux qui s'adressent à « l'ensemble du quartier » et empêche une vision globale.

Plusieurs acteurs insistent sur la stratégie qu'il convient de développer sur ces trois ensembles ; il s'agit, pour eux, de permettre d'engager une réelle approche globale du quartier et de rechercher une cohérence entre les interventions des différents acteurs, chacun ayant ses spécificités et ses modes d'intervention. C'est dans ce cadre qu'ils souhaitent que l'action de la Prévention Spécialisée auprès des jeunes en grande difficulté puisse se poursuivre.

Les éducateurs soulignent les importantes difficultés dans lesquelles se trouvent un nombre assez élevé de jeunes. Il s'agit, notamment d'un secteur où la vente de produits toxiques semble relativement importante.

La Prévention Spécialisée est présente depuis de nombreuses années sur ce quartier et cette présence se justifie largement en raison des besoins qui sont perçus.

▪ **Le quartier Mitry Ambourget**

Une équipe de trois éducateurs intervient sur Mitry Ambourget

Depuis le 1^{er} août 2009, le GRAJAR 93 s'est implanté sur le quartier de Mitry-Ambourget.

Le premier travail a été de rencontrer les différents partenaires (SMJ, Centre Social, la PMI) et de se familiariser avec l'habitat par un travail de rue quotidien.

Le quartier de Mitry-Ambourget se caractérise par une situation intermédiaire d'un point de vue géographique, il est situé entre les zones résidentielles du centre-ville et du sud. De grandes disparités demeurent à l'intérieur même du quartier. Un découpage fait apparaître une situation contrastée. Deux copropriétés Savigny et Morée jouxtent une concentration de logements sociaux.

Depuis plusieurs années, le quartier souffre d'une importante dégradation des conditions sociales. On assiste à une paupérisation des familles. Une stigmatisation liée aux émeutes de novembre 2005 reste inscrite dans la mémoire collective. Ainsi le quartier de Mitry-Ambourget se vit comme « quartier abandonné ». Après quelques mois passés, l'équipe a pris conscience des difficultés que rencontre un grand nombre d'habitants du quartier.

En décembre 2009, une nouvelle structure intègre le quartier : « le centre social de l'ACSA ». Ce dernier grâce au travail partenarial engagé, permet d'élargir les connaissances parmi la population (les familles...) à travers les

animations les sorties, et également d'identifier tous les acteurs de terrain et réciproquement faire connaître le GRAJAR 93, lors des réunions de partenaires.

Sur ce quartier on observe un véritable « élan » de solidarité matérialisé par une réelle disponibilité des multiples acteurs de terrain. La fête de fin d'année organisée par l'ACSA et épaulée par les différents partenaires, a eu du succès, aux dires des premiers concernés : les habitants. La notion de générosité devient communicative car se transmet aisément. Il serait nécessaire de mettre à profit cette culture du réseau et la développer.

▪ Dans ces quartiers d'Aulnay-Sous-Bois

S'accroît un phénomène grandissant d'enfermement lié aux inégalités sociales, à l'impossibilité de nombreux jeunes de sortir de « leur destin », où l'échec est trop souvent programmé, voire inévitable. Ainsi, ces jeunes ne parviennent plus à se détacher du groupe, qu'il soit ethnique, de la cité, du quartier, pour s'individualiser et construire leur insertion durable.

Les éléments suivants présentent le type de difficultés (environnement, situation familiale) qui peut amener les jeunes à une rupture dans les relations sociales. Cela se vit et se concrétise par :

- Des familles fragilisées ; confrontées à des situations d'isolement, de repli,
- Des conditions de logement difficiles
- Une augmentation des problèmes de santé physique ou psychique dans les familles
- Les difficultés des parents dans la prise en charge de leurs enfants
- Une disqualification sociale quant à leurs rôles parentaux
- Des difficultés interculturelles avec repli communautaire
- Des difficultés administratives
- Une faible réactivité quant à leur participation à la vie du quartier
- Une perte de confiance dans les institutions

Cette juxtaposition des difficultés familiales entraîne chez les enfants et adolescents des effets pouvant produire :

- De l'échec scolaire, décrochage scolaire précoce
- Des difficultés d'accès aux loisirs
- Une contestation de la loi et de l'autorité
- Des actes de délinquance et entrée dans le « trafic » (économie parallèle)
- De la consommation banalisée de cannabis
- Du désespoir et de la passivité face à l'avenir
- Une insertion professionnelle difficile, presque impossible pour certains
- De l'exclusion dans l'accès au logement autonome, même avec des ressources
- Une position de retrait des jeunes filles, ou d'implication dans des conduites à risques
- Un ressentiment lors de contrôles policiers réguliers, vécus comme injuste et pesant
- Un sentiment de discrimination lors de recherches d'emplois ou de stage

VI. LES RÉPONSES DU GRAJAR 93

L'existence de groupes de jeunes adolescents de la rue évoluant dans leur milieu de vie, dont on pense qu'ils peuvent adhérer à une offre socio-éducative spécifique, c'est cela qui constitue la **raison d'être de la Prévention Spécialisée**.

Ce qui fonde l'action, c'est sa cause et, dans le cas présent il s'agit de la cause de ces jeunes en rupture multiple, en marge ou en voie de marginalisation, en souffrance, pris en compte avec leurs familles dans leur environnement.

La Prévention Spécialisée se définit comme une démarche engagée auprès des jeunes et leurs familles ce qui marque, de fait, un positionnement en faveur de leur cause. Si tel n'est pas le cas, le mode d'approche qui consiste à « aller vers » et l'instauration d'une relation de confiance basée sur la libre adhésion et l'anonymat ne se justifient plus et ne sont que purs artifices.

S'intéresser à la cause des jeunes et de leurs familles c'est, outre chercher à connaître et à comprendre les réalités qu'elle recouvre, vouloir influencer, interférer sur le cours des choses qui, pour eux, se déroule mal ou défavorablement.

La finalité est de leur permettre un mieux-être, une évolution plus positive, une meilleure insertion et un accès vers l'autonomie en actionnant le plus possible de leviers et de supports adéquats et en disposant des moyens nécessaires.

▪ Quels sont nos leviers ?

Outre ceux d'une organisation associative et de moyens abordés, ils sont nombreux en matière d'action éducative et se doivent d'être convergents :

- **Une bonne connaissance** des jeunes, de leurs familles et de leurs quartiers ainsi que de ce qui s'y joue et de ce qui s'y joue.
- **Des modes d'intervention adaptés** à la prise en compte de ces jeunes et de leur milieu de vie. Viennent ensuite la présence sociale, le travail avec les groupes, le travail avec les familles, les accompagnements collectifs et individuels selon le principe de prise en charge globale.
- **Des actions éducatives, des activités** qui découlent des modes d'intervention, du public concerné, des réalités et ressources du quartier, d'opportunités diverses y compris partenariales. Elles sont mises en œuvre principalement par les éducateurs dans différents domaines et sous des formes diverses selon les quartiers et les personnes concernées.

Elles peuvent avoir un caractère formel ou informel selon leur nature et leur importance. Contrairement aux modes d'intervention, ces activités et actions éducatives sont mouvantes, adaptables, objets d'expérimentation et

d'innovation. Elles peuvent être modifiées, mises en sommeil, réactivées, transformées, être appelées à disparaître, à être déléguées ou autonomisées.

C'est là que s'applique de façon la plus explicite le *principe de non institutionnalisation* des actions et activités mises en place par la Prévention Spécialisée.

- **Un réseau partenarial** sur lequel s'appuyer pour la résolution de problèmes concrets, la réalisation de projets en commun, pour l'instauration de passerelles ou de relais mais aussi pour les échanges et les rencontres en vue d'une mutualisation de connaissances avec différentes instances et organismes.

Depuis les années 80 les dispositifs n'ont cessé de se multiplier sous l'influence de la Politique de la Ville, de la lutte contre l'exclusion (dispositifs d'insertion, de prévention au sens large...). Beaucoup de structures, services divers ont été mis en place, tous très utiles, mais non accessibles d'emblée, sans accompagnement soutenu des publics concernés par l'action. Le partenariat est consubstantiel à la prévention spécialisée ; sans lui pas de solutions aux problèmes des jeunes.

- **L'évaluation** est également un besoin : c'est un élément constant, inhérent à la démarche de recherche et d'action exposée en première partie.

Il est indispensable de mesurer les effets et la portée de l'action sur le plan quantitatif mais surtout qualitatif. C'est pourquoi, existe un ensemble d'outils d'évaluation tant à l'interne (réunions diverses, bilans, comptes rendus...) qu'à l'externe (rapport d'activité, contrats d'objectifs, projet pédagogique...).

L'évaluation permet de vérifier la cohérence et la pertinence de l'action et, selon, d'agir, de réajuster, de trouver les moyens supplémentaires si nécessaires.

- **Le fait Associatif**

La Prévention Spécialisée est basée sur des méthodes nécessitant souplesse, proximité, réactions rapides, relative autonomie et indépendance. C'est pourquoi *le cadre associatif* est le mieux adapté pour répondre à ces exigences.

Les associations « jonglent » bien souvent entre figure libre et figure imposée en espérant ne jamais se retrouver dans un carcan trop serré.

La Loi du 2 janvier 2002 réintroduisant la Prévention Spécialisée dans les missions de l'ASE des Départements et la Loi du 5 mars 2007 sur la Protection de l'Enfance donnent une place importante à la Prévention dans le champ de la protection de l'enfance et le schéma départemental de protection de l'enfance mentionne le développement d'une offre territoriale préventive en direction des enfants, des adolescents, des familles en mettant en avant la Prévention Spécialisée comme un des acteurs de ce développement dans le Département de la Seine-Saint-Denis.

Cette inscription laisse encore cependant une marge de manœuvre suffisante pour permettre cette souplesse nécessaire et indispensable dont il est question.

1 L'article 82 inscrit les « actions dites de la Prévention Spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu. » (Citées à l'article L.121-2 du CASF) dans l'article L. 221-1 qui décline les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Même si certaines situations individuelles ou collectives ne souffrent pas l'apport de solutions différées sous peine de les aggraver ou de les compromettre, pour l'ensemble de son action les associations de Prévention Spécialisée respectent *la notion de temps*, celle du temps nécessaire à toute reconstruction et à toute insertion, sans brûler les étapes.

Dans un climat de confiance, l'offre relationnelle est le préalable à toute action. Cette dimension est incompatible avec la précipitation, le traitement en urgence des problèmes.

C'est là que le fait associatif joue pleinement son rôle en garantissant la distance, l'indépendance nécessaire et que la réflexion et la concertation en équipe s'avèrent indispensables. Celles-ci permettent de resituer les personnes dans leur globalité sur la base d'une connaissance sans cesse améliorée et de les prendre en compte selon leur rythme et le maximum d'éléments qui interviennent dans leur évolution. L'objectif est alors de lutter contre la vision parcellaire, qui favorisent le traitement en urgence sans réflexion, ni concertation.

La *notion de risque* est présente, en permanence, dans une association de Prévention Spécialisée : Le public et le contexte sont à risque, l'action est à risque, le fonctionnement est à risque, le partenariat est à risque... Ces risques, il s'agit de les prendre et de les assumer sans s'exposer inconsidérément mais sans se paralyser non plus, en bonne connaissance de cause.

En somme, c'est toute la démarche de Prévention Spécialisée et ses principes qui sont à risque à commencer par l'anonymat et la libre adhésion.

Toute l'action de la Prévention Spécialisée, à tous les niveaux, est basée sur la relation de confiance... Là est le risque mais là aussi est la force. Si cette relation est trahie c'est tout l'édifice qui est menacé.

1) Nos modes d'intervention

▪ La construction de la proximité

L'objectif principal de la Prévention Spécialisée est de développer un travail éducatif en direction des jeunes en rupture, ceux qui se tiennent à distance du monde des adultes. La capacité des éducateurs à toucher et à travailler auprès des jeunes les plus distants des dispositifs d'intervention est donc centrale.

Les problématiques dominantes sur nos territoires, ont mis en exergue l'importance du fossé qui s'est progressivement creusé entre une frange de la population et les interventions développées dans sa direction. La nécessité de développer des actions de proximité, de travail pour se rapprocher des publics les plus marginalisés est de fait un enjeu majeur. Le seul fait de parvenir à entrer en contact avec des jeunes, de construire des relations positives avec eux contribue en soi à agir sur cet écart et sur les effets qui en découlent : pouvoir se rencontrer et s'entretenir avec des adultes peut pondérer les attitudes radicales et les représentations négatives des jeunes sur la société, pallier au sentiment de délaissement qu'ils éprouvent et expriment souvent.

C'est dans ce contexte particulier qu'il convient d'appréhender le travail développé par les éducateurs de Prévention Spécialisée et la primauté donnée au travail de rue. Les équipes portent en effet, une grande importance à cette question et a développé une méthodologie particulière d'entrée sur le terrain. Le travail de rue constitue le principal canal par lequel les intervenants entrent en contact et en relation avec les jeunes.

▪ L'accrochage

Sur la base de cette prise de contact, les éducateurs vont devoir affermir les liens, étayer leur position, s'assurer une assise relationnelle minimale pour engager leurs actions. Ce travail demande une vigilance permanente et il est à la source de tensions. Il faut à la fois être présent et ouvert aux sollicitations sans s'imposer, offrir ses services de manière ouverte sans porter une attention trop pesante aux jeunes, proposer ou susciter sans se mettre sur le devant de la scène. Pour qu'une relation de cette nature puisse s'inaugurer, il est nécessaire que les éducateurs se départissent des modes de catégorisation en usage dans l'espace social pour construire des relations interpersonnelles avec les jeunes. En d'autres termes, ce ne sont pas des « jeunes en difficulté », « en rupture » ou « délinquants », que les éducateurs cherchent à approcher, mais des jeunes tout court, dans leur subjectivité et leur complexité. L'indétermination relative de la qualification des jeunes constitue une condition de possibilité à l'établissement d'un échange et à la construction d'une relation.

Au travers de ce positionnement, c'est toute la question de la distance entre aidant et aidé qui est ici réinterrogée. L'établissement de relation de cette nature suppose un glissement au regard de la conception ordinaire de la relation d'aide. Les éducateurs doivent donner d'eux-mêmes, s'impliquer dans l'échange et s'exposer.

L'expérience et les compétences propres des éducateurs sont sollicitées et mobilisées, tout autant que les connaissances et les savoirs faire.

▪ L'engagement du travail préventif

Le travail engagé vise moins à changer le comportement des jeunes qu'ils soient en adéquation avec des règles normées, qu'à ouvrir des perspectives de vie qui vont conduire les jeunes à transformer par eux-mêmes leurs comportements. Ceci suppose de considérer que les jeunes sont à même de prendre conscience des risques qu'ils encourent, de comprendre où est leur intérêt et d'adapter leur comportements en conséquence. L'intervention vise moins « l'intégration » ou « l'insertion » au sens strict du terme que l'épanouissement et le bien-être.

Il ne s'agit pas d'aller à l'encontre de ce que sont les jeunes ou de ce qu'ils souhaitent, mais davantage de faire avec eux un bout de chemin, qui va permettre d'infléchir des parcours, changer des représentations, d'introduire des décalages dans la manière dont les jeunes se perçoivent et sont perçus.

▪ Les supports de l'action

Dans cette perspective, les activités proposées ne sont pas une fin en soi. Elles doivent servir de support à l'émergence de demandes, d'envie, de motivation qui sont les principaux ressorts de l'intervention.

2) Nos méthodes d'intervention.

Aller vers :

Le travail de rue et la présence sociale sont les outils d'une démarche volontariste qui permet aux équipes d'aller vers les jeunes les plus en difficulté. Il s'agit d'être présent, disponible, à l'écoute, en capacité de proposer un accompagnement éducatif adapté dans les espaces publics fréquentés par les jeunes. Cette méthode se complète avec d'autres modes d'accès à ceux qui, en besoin ou en souffrance, n'arrivent plus à exprimer de demandes et ne fréquentent pas l'espace public. Le partenariat et les ressources du quartier en sont probablement les principaux vecteurs.

▪ **Les accompagnements collectifs**

Ils permettent d'être attractifs et de travailler la confiance en soi, la valorisation des acquis, les comportements, le respect des règles, les capacités d'organisation et d'initiative. Ces activités sont des instances propices à l'émergence d'un vécu commun, qui renforce la relation éducative.

Afin de rendre les jeunes de plus de 16 ans acteurs de leurs projets (insertion professionnelle, citoyenneté, loisirs, culture...) et de développer leur autonomie, nous proposons des « actions éducatives de découverte et d'initiation au monde du travail ». Ces actions sont basées sur les principes d'investissement et d'engagement. Il s'agit pour chaque jeune de se donner les moyens individuels et collectifs de réunir les outils de son projet (compétences, financement...).

▪ **Les accompagnements personnalisés**

La création d'une relation de confiance constitue un préalable indispensable à la formulation par une personne d'une demande d'aide. Avant qu'une relation éducative ne s'instaure, il peut parfois s'écouler des semaines, des mois. L'accompagnement spécialisé du développement de la personne dans ses interactions avec son milieu naturel n'est possible que dans un second temps. Il s'agit alors, dans le cadre des partenariats, de créer les conditions d'une bonne santé, d'une meilleure intégration sociale, d'un plus grand équilibre psychologique, d'une pleine citoyenneté et d'une ouverture à l'autre.

▪ **le travail partenarial**

Il permet de créer et d'entretenir un réseau de partenaires potentiellement « ressource » pour les jeunes que nous accompagnons. Il favorise l'intégration des personnes et des groupes dans l'environnement. En effet, de par ses difficultés, le public de la Prévention Spécialisée peut limiter sa capacité d'accès à des dispositifs qui lui sont pourtant destinés. Si tel est le cas, les équipes éducatives se mobilisent pour retisser les liens entre usagers et services institutionnels ou associatifs dédiés.

Par ailleurs, le positionnement de la Prévention Spécialisée dans les interstices interinstitutionnels lui donne vocation à contribuer à la mise en réseau opérationnel des institutions et à l'articulation de leurs actions autour des usagers de la Prévention Spécialisée.

VII. LES PROPOSITIONS D'ORIENTATION SUR LES QUATRE QUARTIERS D'INTERVENTION

Pour les années à venir, en fonction des éléments de diagnostic et de ses missions, le GRAJAR 93 propose de travailler autour de 9 grandes orientations. Chacune de ces orientations se décompose en plusieurs objectifs qui détermineront annuellement des actions à mettre en œuvre.

OBJECTIF 1 :

Créer les conditions d'une réussite scolaire en accompagnant les apprentissages.

1) Diagnostic spécifique à la scolarité

Les équipes constatent que la plupart des jeunes accompagnés par les éducateurs ont quitté l'école très tôt (entre 15 et 17 ans), ainsi la question de la scolarisation nous apparaît centrale. En effet le décrochage scolaire est un élément contribuant à accélérer le processus de marginalisation.

▪ Le décrochage scolaire :

Un processus progressif : Généralement ce décrochage scolaire ne se fait pas soudainement. Il est progressif. Il commence souvent par une heure en début ou en fin de journée, un cours systématiquement raté suite à un désaccord avec un professeur, un sentiment d'injustice ou une exclusion d'un cours... Puis ces absences deviennent beaucoup plus régulières et peuvent aller jusqu'au décrochage total.

Parfois les éducateurs rencontrent les jeunes à ce moment-là car ils les croisent sur le quartier à des heures où ils devraient être à l'école. Ils le savent aussi par les CPE avec qui ils sont en lien.

Le décrochage interne : Il y a une autre forme de décrochage scolaire. Il s'agit du «décrochage interne»: l'élève est dans le collège mais il ne se rend pas en salle de classe à l'heure du cours prévu. Soit il erre dans les couloirs, soit il fait l'objet d'exclusions régulières (pour perturbation ou absence de matériel).

Ces jeunes en décrochage interne ont des points communs avec les jeunes décrits précédemment, en particulier des difficultés scolaires souvent présentes depuis l'école élémentaire.

Le décrochage à la maison : il existe une autre catégorie d'élèves décrocheurs que les éducateurs ne rencontrent pas au quotidien. Il s'agit des jeunes décrocheurs qui restent chez eux, soit pour regarder la télévision ou jouer

sur internet. Ils ne sont pas présents au sein des établissements mais ceux-là font très rarement partis de notre public sauf si nous avons été interpellés à leur sujet par l'école ou la famille mais alors nous avons peu d'outils hormis de les réorienter vers l'Aide Sociale à l'Enfance ou le Centre Médico Psychologique.

Le décrochage au lycée : Nous constatons que le souci s'amplifie au niveau des lycées. Généralement les jeunes de 17-18 ans connus par les éducateurs ont fait leur orientation en fin de troisième. Mais très vite ils «décrochent» en première année de lycée. Ce décrochage va se faire pour des raisons différentes, selon chacun. Il peut s'agir d'un lycée trop éloigné du domicile, d'une orientation qui les déçoit ou qu'ils n'ont pas choisie, d'un stage qu'ils n'ont pas trouvé, etc.

Dans tous les cas, on constate à nouveau que le processus se fait progressivement.

Après ce décrochage en première année de lycée, qui s'opère souvent de façon plus installée au second semestre, la plupart nous sollicite pour une réorientation soit dans une autre filière, soit dans un lycée moins éloigné pour la rentrée suivante ; ou bien ils souhaitent un apprentissage et trouver un patron. D'autres encore souhaitent rejoindre le monde du travail et s'inscrire à la Mission Locale,

Lors de notre dernier rapport d'activité, nous avons relevé que 80% des jeunes suivis par les éducateurs ont «décroché» ou sont en voie de décrochage !

L'Éducation Nationale ne fournit pas de chiffres précis sur ce décrochage. Le seul chiffre que nous avons recueilli est qu'un lycéen sur deux entrant en seconde ne va pas jusqu'en terminale.

▪ **Un espace de socialisation manqué :**

Le décrochage scolaire concerne la plupart des jeunes âgés de quinze ans et plus, accompagnés par l'équipe. Ces jeunes sont dans «un mal être» voire une souffrance qui ne leur permet pas d'investir l'espace de socialisation et d'éducation qu'est l'école.

Ils rentrent alors dans le processus de marginalisation.

Notre expérience a montré que l'accompagnement régulier d'un jeune repéré comme potentiellement décrocheur ou perturbateur (convocations, exclusions de cours, exclusions temporaires...) peut l'aider à réinvestir le système scolaire.

Les échanges réguliers avec les Conseillers Principaux d'Éducation permettent de repérer ces élèves.

Un travail en étroite collaboration entre le jeune, ses parents, le CPE, un professeur et un éducateur permet parfois d'éviter une dégradation de la situation, et surtout un maintien à l'école dans des conditions valorisantes pour le jeune.

La mobilisation de plusieurs adultes autour de lui peut l'inciter à poursuivre sa scolarité en évitant les conflits non résolus, les incompréhensions, les sentiments d'injustice souvent à l'origine du décrochage.

L'éducateur est présent pour témoigner d'une relation dans le quartier qui se fait de façon libre et respectueuse. Il

cherche alors à mettre en valeur des compétences que le jeune ne montre pas toujours dans l'établissement. L'idée est de trouver des adultes qui pourront avoir sur lui un regard bienveillant et personnalisé afin de lui permettre de trouver sa place dans une institution où il a vécu des échecs répétés.

▪ **Les objectifs généraux sur les quatre quartiers**

- Promouvoir la réussite scolaire, en soutenant la scolarité des jeunes en difficulté au travers de projets cohérents et concertés
- Restaurer les parents leur place de parent d'élève auprès de l'institution scolaire
- Privilégier le travail avec les collèves et participer au sein des établissements à des projets réunissant l'Éducation Nationale et la Prévention Spécialisée.
- Favoriser les liens entre l'école et les familles
- Travailler sur l'orientation avec les collégiens en tenant compte de leurs souhaits mais aussi des réalités
- Révéler des potentialités au travers d'actions collectives au sein des collèves.

▪ **Renforcer le travail de collaboration avec les collèves**

Le savoir-faire de proximité et la souplesse d'intervention de la Prévention Spécialisée, sa connaissance de l'environnement du jeune, sa connaissance du territoire, peuvent être des ressources pour la communauté éducative des établissements. Elle joue un rôle spécifique, en direction des jeunes en difficulté dans le lien entre l'école, le quartier, la famille, ainsi qu'entre la dimension scolaire et la dimension éducative.

Une convention cadre a été signée entre le Conseil Général et l'Inspection Académique ayant pour but de permettre, ou d'améliorer une cohérence, un lien entre la vie au collève et la vie du jeune dans le quartier. Prévu dans un certain nombre de collèves à compter de la rentrée 2008, il a fait l'objet d'un processus d'évaluation dès le démarrage.

En préalable, il était rappelé, que l'intérêt du jeune et de sa famille doit être au cœur de ce projet.

En 2014, il paraît important de réaffirmer que la réussite de ces collaborations est conditionnée par le respect des missions et compétences spécifiques de chacun des professionnels, qu'ils soient personnels de l'établissement scolaire ou éducateurs salariés des associations de Prévention Spécialisée.

Tout en s'appuyant sur les pratiques de partenariat qui ont toujours existé, il s'agit de bien identifier et préciser les complémentarités entre les missions des uns et des autres. Le principe étant celui de la coopération des acteurs, de leur complémentarité et de la cohérence des interventions professionnelles.

2) Les moyens à mettre en place sur les quatre quartiers

▪ La Rose des Vents

✓ Renforcer la présence régulière aux commissions de suivis hebdomadaires concernant les élèves considérés comme « grands décrocheurs » au sein du collège Debussy. Les membres présents à cette commission sont : la Direction du collège, l'équipe du GRAJAR 93 l'Assistante Sociale scolaire, l'infirmière scolaire la psychologue, les CPE et les conseillers d'orientation psychologues.

✓ Continuer l'accompagnement individuel des jeunes à l'intérieur et à l'extérieur des collèges Debussy et Victor Hugo (soutien, dialogue avec le jeune, lien avec l'institution, échanges avec la famille... etc.), en articulation étroite avec la communauté éducative. L'équipe, en fonction des projets peut éventuellement participer aux réunions d'équipes éducatives et au Conseil Educatif, le cas échéant aux conseils de discipline.

▪ Europe Etangs Merisiers

✓ Privilégier les actions en direction des parents (individuellement ou collectivement) au collège, sur le quartier voire à leur domicile en assurant le lien avec les partenaires extérieurs, au regard des accompagnements individuels et collectifs en articulation avec les professionnels médico-sociaux du collège (en particulier avec l'Assistante sociale) et avec l'équipe de Prévention Spécialisée.

▪ Gros Saule

✓ Favoriser les actions de lutte contre le décrochage scolaire et social de jeunes élèves en difficulté scolaire en offrant des services d'accompagnement, de soutien, d'écoute, d'animation et d'éducation.

✓ Mettre en place d'activités d'apprentissage adaptées à leurs besoins en partenariat avec le collège Pablo Neruda.

✓ Continuer la mise en place d'ateliers « rencontres-débats », Deux types d'échanges sont mis en place l'un avec des jeunes qui ont réussi leur parcours scolaires et professionnels et sont tous issus du même quartier et ont fréquenté les collèges-lycées en ZEP etc..., L'autre débat se déroule avec des jeunes adultes ayant subi auparavant des échecs scolaires et socio-professionnels.

Le but de ces ateliers permet de réunir deux catégories de la jeunesse aulnaysienne sur une seule et même cause partagée qui est la réussite scolaire pour tous.

▪ Mitry Ambourget

✓ Organisation et soutien des jeunes déscolarisés ou en voie de l'être avec les structures : le CIO, Le service social scolaire, le dispositif « bien réussir sa rentrée » de la ville.

✓ Travailler sur l'orientation avec les collèges en tenant compte de leurs souhaits mais aussi des réalités

Il est évident, que nous devons poursuivre notre travail autour de l'orientation en fin de troisième. Les élèves les plus en difficulté ne s'autorisent pas à rêver en terme d'avenir, et bien souvent se ferment des portes en optant pour une orientation non réfléchie.

✓ Nous renforcerons notre travail au quotidien en proposant des accompagnements concrets sur la découverte des métiers, soit par des rencontres avec des professionnels (salon des métiers ...), soit par des recherches (CIO...), soit en échangeant simplement avec eux.

Mettre en avant leurs potentialités c'est aussi un moyen afin qu'ils puissent se projeter vers un avenir professionnel.

✓ orienter des collégiens pour les stages de 3^{ème} vers la Ressourcerie de Blanc Mesnil et d'Aulnay sous-bois afin de découvrir le monde du travail et la vie d'équipe,

✓ Mettre en place des petits chantiers de ventes de cafés et de gâteaux pour un projet de séjours lors des ventes des samedis matins à la Ressourcerie.

✓ mise en place de façon très ponctuelle, des chantiers avec des jeunes déscolarisés, en grande souffrance, pour lesquels nous manquons souvent d'outils. Nous chercherons alors à accompagner une remise en confiance en leurs capacités de « faire », à créer un lien entre ce jeune et un éducateur. Passer une ou deux heures avec un jeune autour d'une tâche à la Ressourcerie, ouvre le dialogue, permet de faire médiation.).

3) Révéler des potentialités au travers d'actions collectives

Les moyens à mettre en place sur les quatre quartiers

▪ Rose des Vents

✓ Continuer le projet de création d'un DVD sur les incivilités avec le collège Victor Hugo en préparant de nouvelles scénettes afin de sensibiliser les habitants aux valeurs de civilité entre les générations par la création de petits films de fiction. Pour cela, les faire participer, et notamment les jeunes, pour écrire et interpréter ces mini clips. Enfin, distribuer aux habitants du quartier concerné l'outil issu de cette action : un D.V.D.

▪ Europe Etang Merisiers

✓ Les stages de révision du Diplôme National du Brevet des Collèges (3^{ème}), se sont fait depuis trois ans en partenariat avec le collège Christine De pisan et les professeurs volontaires et pendant deux ans avec des professeurs volontaires du collège Victor Hugo. Le Grajar 93 met à disposition deux véhicules et deux éducateurs de l'association qui s'investissent dans la construction, l'organisation de ce projet.

Pour les cinq ans à venir nous travaillerons sur l'appropriation de ce projet par les deux collèges afin qu'il devienne un outil indispensable aux élèves et aux professeurs de 3^{ème}.

▪ **Gros Saule**

✓ L'équipe en lien avec la communauté éducative continuera à mettre en place des actions collectives au sein de l'établissement ou sur le quartier (en 2012, un éducateur a pu collaborer à un Chantier de solidarité au Mali avec des élèves du collège Pablo Neruda.).

▪ **Mitry Ambourget**

La prévention spécialisée bien que « peu visible » sur les quartiers d'intervention travaille beaucoup en partenariat, voire en réseau suivant les demandes et/ou les projets individuels et/ou collectifs. En 2013, le GRAJAR (Aulnay-sous-Bois) a été sollicité par le service culturel de la ville.

✓ L'association a l'habitude d'effectuer des chantiers éducatifs qui sont généralement proposés par les bailleurs sociaux des quartiers sur lesquels nous sommes mandatés. Dans l'histoire du GRAJAR, c'est la seconde fois qu'il nous est offert l'opportunité de faire travailler des jeunes de quartiers dans et sur un lieu atypique : une péniche. Au vu de l'ampleur de la tâche, l'investissement du projet a été porté par deux équipes du GRAJAR (Europe, Mitry Ambourget.). Ceci a permis de mixer les groupes, de créer des espaces de rencontre inter-quartier bien que les jeunes soient dans des âges et des problématiques différentes.

Accepter un tel chantier, a imposé une rigueur de travail avec les jeunes. Nous souhaitons dans les cinq années à venir renouveler ce type d'expérience qui a mobilisé des jeunes sur deux semaines et a permis de travailler avec eux sur leurs orientations professionnelles et leurs projets d'avenir

OBJECTIF 2 :

Favoriser l'expression des jeunes et leur « savoir-faire »

1) Les moyens à mettre en place sur les quatre quartiers

Continuer sur les cinq ans à venir de développer des accompagnements pour favoriser la socialisation, l'ouverture et le rapport à l'autre

En Prévention Spécialisée, il ne s'agit pas d'aller à l'encontre de ce que sont les jeunes ou de ce qu'ils souhaitent, mais davantage de faire avec eux un bout de chemin, qui va permettre d'infléchir des parcours, changer des représentations, d'introduire des décalages dans la manière dont les jeunes se perçoivent et sont perçus. Dans cette perspective, les activités proposées ne sont pas une fin en soi. Elles doivent servir de support à l'émergence de demandes, d'envie, de motivation qui est le principal ressort de l'intervention. Ainsi, les éducateurs organisent durant les temps libres des jeunes et notamment pendant les vacances scolaires, des activités culturelles, sportives ou de loisirs en fonction des besoins et préférences exprimés par les jeunes. Les projets élaborés en commun sont des moments où les jeunes prennent du recul par rapport au quartier, au groupe, et constituent une rupture dans les conduites à risques et l'enfermement symbolique vécu dans les quartiers.

▪ La Rose des Vents

✓ L'expérience et les compétences propres des éducateurs seront sollicitées et mobilisées, tout autant que les connaissances et les savoirs faire.

✓ En 2014/2015 Une éducatrice a choisi de promouvoir la culture comme support éducatif car c'est un moyen de communiquer : aller voir un film, une exposition, un concert ne peut que favoriser le dialogue. Permettre à l'autre de s'exprimer, donner son opinion sans pour autant être jugé. Faire comprendre aux jeunes que la culture est un acquis que chacun porte en lui comme l'éducation, les traditions, des savoirs...

▪ Europe Etangs Merisiers

✓ La prévention spécialisée bien que « peu visible » sur les quartiers d'intervention travaille beaucoup en partenariat, voire en réseau suivant les demandes et/ou les projets individuels et/ou collectifs. L'association a l'habitude d'effectuer des chantiers éducatifs qui sont généralement proposés par les bailleurs sociaux des quartiers sur lesquels nous sommes mandatés. Dans l'histoire du GRAJAR, 93 De nombreux chantiers ont été réalisés (peinture, espaces fleuris, embellissement du quartier, journées « propreté »

▪ Gros Saule

L'équipe éducative intervenant sur le territoire du Gros Saule multiplie les séjours éducatifs collectifs.

Tout au long de l'année, les éducateurs rencontrent, accompagnent et mènent des projets avec différents groupes de jeunes. Ce travail de proximité avec eux donne lieu à la réalisation de séjours ; séjours, qui dans la majorité ne sont pas une fin en soi, mais s'inscrivent dans l'accompagnement global de ces jeunes.

Pour les éducateurs les séjours sont un outil comme tant d'autres (actions sportives, culturelles...etc.) pour construire une relation éducative avec un groupe visé. De fait, ces séjours visent souvent des objectifs généraux clairement identifiables tels que l'autonomie, « le vivre ensemble » et la citoyenneté.

Ils continueront dans les années qui viennent à organiser

- ✓ Des transferts à la montagne,
- ✓ Des séjours sportifs (Escalade, canyoning, spéléo...)
- ✓ Des séjours mixtes
- ✓ Des séjours inter-quartiers
- ✓ tournois de foot inter quartiers,

▪ Mitry Ambourget

Depuis quatre ans, l'association GRAJAR (Groupe de Recherche Auprès des Jeunes Adolescents de la Rue) est implantée dans le quartier de Mitry Ambourget à Aulnay sous-bois, Depuis leur arrivée, les éducateurs connaissent un petit groupe de six jeunes garçons âgés de dix-huit à vingt-deux ans, aussi bien en collectif qu'en individuel.

Pour la plupart de ces jeunes ; ils sont dans une impasse en ce qui concerne le plan professionnel : aucun emploi de longue durée et/ou formation qui les intègre dans le milieu professionnel à long terme, seulement quelques petits chantiers proposés par les éducateurs

- ✓ Suite à ce constat, l'équipe s'est engagée sur un projet à long terme avec ce groupe dans un domaine dans lequel ils peuvent s'épanouir. Une partie du groupe étant intéressée par le domaine musical (plus précisément le hip hop), elle a le projet d'animer un atelier d'enregistrement de six titres sur un fond musical, en studio. Ainsi par ce biais, leur faire découvrir, l'outil musical, des lieux qu'ils ne connaissent et/ou ne fréquentent pas (Bibliothèque Paris Studio.). La visée de cet atelier serait qu'ils reprennent confiance en eux afin de pouvoir enfin accéder au milieu professionnel, ne plus se sentir en échec et s'insérer socialement

OBJECTIF 3 :

Lutter contre les situations de marginalisation, les conduites à risque et la délinquance

1) Diagnostic concernant la marginalisation

D'une façon générale en Prévention Spécialisée, nous engageons une démarche volontaire vers les jeunes. Force est de constater qu'ils sont tellement habitués à n'obtenir aucune réponse de la part des institutions qu'ils ne les sollicitent plus. Ceci nous oblige avant tout à saisir le profil de ces jeunes et le lien avec la précarité se fait.

C'est cette précarité qui peut les amener vers une forme de marginalisation.

Cette marginalisation peut concerner des jeunes majeurs mais aussi des mineurs parfois dès l'âge de 12 ou 13 ans. La marginalisation, qu'elle soit saisie comme un processus ou comme un résultat nous paraît être au cœur du travail de la Prévention Spécialisée. Il s'agit, bien évidemment d'une désocialisation contrainte et non volontaire.

Ceci étant, on peut donner à « marginalisation » un double sens, celui de processus (en voie de), celui de résultat (marginalisation effective), mais on aurait tort d'oublier un troisième sens : le risque de.

Il y a nécessité de saisir où se trouvent les jeunes « marginalisés », il s'agit d'apprécier le degré et les modalités de l'attachement aux valeurs, réseaux, sociabilité, représentations, que possède chaque jeune. Les équipes de Prévention Spécialisée décrivent cette marginalisation sous le terme « d'école de la rue ».

En effet, c'est dans la rue que les éducateurs rencontrent ces jeunes et c'est dans la rue qu'ils sont confrontés à ce processus de marginalisation.

- **La consommation de produits psychotropes :**

La consommation de drogues et d'alcool existe de façon incontestable sur nos lieux d'intervention. Elle est plus ou moins visible selon les lieux, les groupes et les tranches d'âge.

L'alcool est surtout présent dans la rue pour des plus âgés (plus de 20 ans) qui sont engagés dans cette consommation de façon visible et quotidienne dans des lieux bien repérés.

Le cannabis est consommé de façon très simple dans la rue par ces mêmes jeunes mais aussi par des adolescents, encore scolarisés.

La cocaïne est présente dans leur discours mais aussi dans les actes de délinquance mais nous constatons que la consommation au quotidien est peu fréquente chez les plus jeunes. Elle est cependant facilement accessible.

Lorsque nous échangeons longuement avec ces jeunes consommateurs, il ressort que ces produits leur servent, à supporter un quotidien difficile, à se calmer, à s'évader de la réalité mais aussi à se faire accepter dans le groupe, à appartenir à un groupe, à avoir les mêmes «délires».

- **L'enjeu pour ces jeunes se situe à plusieurs niveaux.**

Cette consommation va progressivement les marginaliser : ils entraînent des nuisances nocturnes voire diurnes dans les cages d'escaliers et subissent le regard négatif des habitants.

Nous constatons aussi un décrochage scolaire certain, une incapacité à se lever le matin, de grosses difficultés à s'inscrire dans un emploi pour les plus âgés.

A cela s'ajoute régulièrement des problèmes avec la justice pour détention de produits stupéfiants et parfois pour trafic.

Et enfin, argument qu'ils entendent peu car ils sont encore très jeunes, nous nous inquiétons pour leur santé.

- **Les actes de délinquances :**

La montée d'adrénaline : Dans le processus de marginalisation, les actes de délinquance ont eux aussi une place importante. Dans les quartiers, beaucoup de jeunes sont engagés dans des cambriolages, dans du trafic de cannabis et dans des actes de violence.

Ceci est un constat qui n'est pas vérifié à partir de statistiques judiciaires, mais simplement à partir des accompagnements autour de la justice pour les jeunes nous sollicitant.

On voit dans leurs descriptions de leurs actes, une sorte de montée d'adrénaline lors des vols et une prise de plaisir face au risque que l'on peut comparer au plaisir pris dans les conduites à risque dans lesquelles ils sont engagés (conduites de scooter, consommations...).

Les enjeux en termes d'intégration : L'équipe sait que l'inscription dans la délinquance est un désavantage majeur en termes d'intégration pour ces jeunes.

En effet, d'une part, leurs comportements risquent de les amener devant la justice. Même si cela ne les conduit pas toujours en Maison d'Arrêt, nous constatons que le moindre acte noté sur leur casier judiciaire leur ferme les portes de certains emplois.

D'autre part, cet «argent facile» obtenu *via* des actes de délinquance quels qu'ils soient (même s'il faut être conscient que pour la plupart les sommes restent faibles), ne les met pas en phase avec la réalité du quotidien.

▪ **L'attachement à un groupe:**

Enfin, les éducateurs constatent que ces jeunes ont un réel manque de confiance en eux. Ils ont une attitude très négative envers eux-mêmes et un regard sur leur vie et leur quartier très pessimiste tout en se raccrochant à une appartenance forte en terme de territoire (d'où les bagarres entre groupes de différents territoires).

Ils sont à la recherche de pairs, de valeurs où ils peuvent et où ils se sentent exister. A la marginalité, le phénomène des groupes est rattaché.

Cette offre d'espace de socialisation qu'est le groupe est importante pour ces jeunes. Nous travaillons d'ailleurs très régulièrement à partir de groupes. Ils y retrouvent des valeurs d'appartenance à un territoire...

Cependant, en terme d'enjeux, il apparaît clairement que les jeunes scolarisés sont «tirés vers le bas» lorsqu'ils fréquentent des bandes essentiellement composées de jeunes déscolarisés et en rupture.

Nous travaillons en direction de ces groupes. Cela nous permet qu'à partir d'un accompagnement collectif, une demande individuelle puisse émerger.

▪ **Santé psychique et conduites à risques :**

D'une façon générale, les éducateurs s'interrogent sur l'impact de leur travail face aux engagements forts des jeunes en voie de marginalisation dans différentes formes de conduites à risques. Nous avons vu qu'elles peuvent s'exprimer de multiples façons : la consommation de produit psychotropes, la conduite sans casque et sans permis, l'engagement dans des bagarres très violentes (incluant des armes), les vols à répétition... Elles sont bien sûr liées à un âge particulier qu'est celui de l'adolescence mais cela va plus loin.

La présence, l'accompagnement au quotidien des éducateurs leur permettent parfois de refaire du lien avec leurs familles mais aussi avec les institutions et structures de droit commun.

▪ **Le risque de marginalisation lié au manque d'accès à un hébergement**

Nous sommes régulièrement confrontés à des situations de jeunes dont les parents ne peuvent ou ne veulent plus les assumer. Ils éprouvent de nombreuses difficultés. Non seulement ils doivent assumer le conflit familial mais aussi ils font face à un manque de structures ou de dispositifs susceptibles de les aider. Or, ils ont toujours besoin d'un accompagnement éducatif important, en ce sens où ils n'ont pas encore acquis tous les repères et l'assurance nécessaire pour accéder à une totale autonomie. Bien souvent, ils sont toujours pris dans des problématiques adolescentes et manquent de recul pour pouvoir faire face seul à leurs multiples difficultés.

Après un temps de «débrouille» chez des copains, nous les accompagnons vers des relais soit nous sollicitons l'Aide Sociale à l'Enfance dans l'espoir qu'ils signent un Contrat Jeune Majeur soit nous les orientons vers des foyers avec lesquels nous avons mis en place une relation étroite.

La Mission Locale permet également aux jeunes d'être «dépannés» de quelques nuits d'hôtel mais nos moyens d'action auprès de ce public restent assez limités.

Pour tous ces jeunes majeurs, qui n'entrent pas dans le cadre institutionnel de protection de l'enfance, la question de la prise en charge se pose ; en effet, l'accompagnement reste nécessaire dans ce passage vers le monde des adultes où la famille est absente.

Là aussi l'enjeu d'un logement (Foyer de Jeunes Travailleurs, Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale...) est essentiel pour la construction d'un avenir sécurisant.

2. Les moyens à mettre en place sur les quatre quartiers

Renforcer et Construire l'accompagnement et la prévention sur les questions de consommations (la formation des professionnels sur les enjeux liés à la consommation de psychotropes)

A partir de formations organisées par la Mission Prévention des risques, ou « Tête à tête » ou bien par les services de la ville d'Aulnay sous-bois, les équipes comprennent l'enjeu des consommations de produits psychotropes et peuvent accompagner les jeunes vers une prise de conscience des conséquences de cette consommation sur leur quotidien. En particulier les conséquences liées au cannabis : difficultés à se motiver, à se lever le matin, troubles du sommeil...

Fort d'une certaine connaissance des produits et plus au clair avec leurs représentations des consommateurs, les éducateurs des quatre secteurs d'intervention seront plus pertinents pour aborder ces questions avec les jeunes.

Savoir analyser le processus des conduites à risque et savoir adapter nos réponses

L'inscription dans la délinquance est le fruit d'un processus. Les éducateurs doivent donc être vigilants à toutes les étapes et en particulier en prévenant le décrochage scolaire puisque la plupart des jeunes inscrits dans de tels actes sont des décrocheurs ou en voie de l'être.

Nous voudrions pour les années à venir travailler plus en profondeur ces questions.

Nous souhaiterions interpellier les professionnels de première ligne de la ville afin de réfléchir ensemble car les animateurs jeunesse, les conseillers de la mission locale, les animateurs et accueillants des centres sociaux, les médiateurs...font la même analyse de ce public engagé de façon visible et forte dans des conduites à risque.

Créer des conditions permettant aux jeunes de rompre avec leurs comportements à risque (par le biais d'actions collectives : Chantiers d'insertion et éducatifs, chantiers de solidarité, séjours...

Nous poursuivrons notre action engagée depuis plusieurs années en continuant à travailler à partir de groupes repérés et constitués.

Prévenir l'entrée dans la marginalisation des 12/15 ans

Favoriser pour les plus jeunes, l'accès à des espaces d'informations tels que TÊTE à TÊTE à Rosny-sous-Bois, EMERGENCE à Paris afin que des professionnels puissent informer, animer des ateliers autour des conduites addictives et des prises de risque.

Faciliter l'orientation des jeunes en recherche d'hébergement

L'équipe a rencontré les professionnels travaillant sur le volet de l'hébergement d'urgence du plan de relance du département de la Seine Saint Denis. Il s'agit principalement des foyers de jeunes travailleurs, des CHRS, des Centres Maternels... Nous leur avons fait part de nos difficultés pour trouver des réponses adaptées. Nous participons aussi à une enquête sur le logement des jeunes menée par Interlogement afin de trouver des solutions sur le Département.

Par ailleurs le dispositif d'un accueil de 72 heures de jeunes mineurs est mis en place en Seine Saint Denis Il pourra peut-être permettre de prendre en compte ce public en déshérence que les travailleurs sociaux accompagnent au quotidien.

▪ **La Rose des Vents, Europe Etangs Merisiers Mitry Ambourget et le Gros Saule**

✓ **Les accompagnements individuels**

Ils restent la base de notre action éducative. Les éducateurs vont à la rencontre d'un public essentiellement préadolescent, adolescent et jeune adulte, en difficulté ou en risque de l'être.

Ils accompagnent et soutiennent des jeunes cumulant différentes problématiques, affectives, familiales et sociales exprimées notamment par des situations de décrochage scolaire, d'exclusion et par des comportements associaux et dangereux pour eux même ou autrui. Quotidiennement, ils suscitent, encouragent, facilitent des démarches d'insertion sociale, professionnelle, scolaire, d'accès aux droits, à la santé, à la justice et ont développé à travers toutes ces actions, un travail de médiation auprès des familles. (Rédaction de courriers, demande d'avocat, demande de remise de dettes...). D'autres demandes plus personnelles ne pourront émerger qu'avec le temps.

Ces interventions se font au quotidien et reposent sur la connaissance de l'environnement des jeunes, du partenariat existant et des structures permettant d'élaborer, d'organiser des actions éducatives soient individuelles, soient collectives.

✓ **des projets collectifs**

Nous chercherons au travers de projets collectifs (type chantiers, séjours...) à les inscrire dans des actions valorisantes. Ces outils permettent qu'ils s'engagent sur des projets structurants et qu'ils soient reconnus par

les habitants pour leur engagement positif sur leur quartier (chantier de rénovation, d'embellissement de l'habitat, de fleurissement au bas des immeubles....)

✓ **L'atelier boxe en partenariat avec la PJJ.**

Le GRAJAR 93, la Maison des Tilleuls à Blanc-Mesnil, le Centres d'Action Educative (CAE) de Blanc-Mesnil et d'Aulnay-sous-Bois, en tant que partenaires se sont mobilisés sur une action autour de la boxe.

Tous les mercredis de l'année ainsi que les périodes de vacances scolaires (5 sessions) sont mis à profit pour organiser un atelier de boxe.

A chacune des séances il est prévu d'accueillir un groupe de 10 à 12 jeunes (14-18 ans) garçons et filles dans la salle de sports des Tilleuls. Les adolescents ne sont pas forcément suivis par la PJJ, car l'objectif vise à équilibrer et à mixer les groupes. Ils sont de Blanc-Mesnil et aussi d'Aulnay-sous-Bois, Sevran, Villepinte, Tremblay-en-France, la Courneuve, Drancy et du Bourget.

Le contenu de cette action est animé par un encadrement technique, éducateur au GRAJAR 93 à Aulnay sous-bois qui propose une pédagogie adaptée et axée sur le respect règles, des personnes et du lieu.

▪ **Gros Saule : un quartier plus particulier**

En 2013, le quartier a été classé en zone de sécurité prioritaire. Celles-ci ont été créées en juillet 2012. Elles ont été définies sur des critères relatifs à l'insécurité et aux déséquilibres socio-économiques constatés sur un quartier. Il s'agit d'appliquer une méthode visant à concentrer les efforts sur un nombre réduit d'objectifs, afin d'obtenir, par là-même, des résultats concrets au bénéfice de la population.

Nous constatons que l'adolescence marque l'entrée dans le processus de marginalisation. Aussi nous souhaiterions participer à une réflexion autour de la politique de la jeunesse pour les 12-15 ans à l'échelle du quartier

Ce travail spécifique en lien avec le Service Municipal de la Jeunesse, le Centre Social, la Direction Prévention/sécurité et les habitants du Gros Saule peut rassembler plusieurs savoir-faire et mettre en place des outils répondant à des objectifs communs (chantiers, séjour de solidarité, atelier « décrochage scolaire », atelier orientation)

Les éducateurs continueront à participer à la mise en place d'actions communes dans le quartier (tournoi des gardiens des 3F), dans le collège ayant pour objet la prévention d'actes délictueux (actions autour de la citoyenneté), de mises en danger (les infractions routières) et de risques autour de la sexualité (le planning familial).

OBJECTIF 4 :

L'Accès aux droits et de la Justice

1) Diagnostic concernant la Justice et l'Accès aux droits

Les équipes des quatre quartiers accompagnent les jeunes ayant commis des actes de délinquance. Les éducateurs travaillent en amont du jugement afin que les jeunes puissent comprendre la procédure judiciaire, s'expliquer, saisir les enjeux et parler de leur responsabilité. Ainsi le jugement n'est pas vécu comme une injustice. Cela leur donne l'occasion de revenir sur leur parcours.

Ces temps d'échanges permettent aux jeunes de comprendre leurs actes. Ils amènent à une prise de conscience progressive et ainsi, les jeunes se présentent de façon plus objective à l'audience. La peine est parfois plus clémente que lorsqu'ils nient les faits. A long terme cette réflexion et ces échanges peuvent prévenir un nouveau passage à l'acte.

Nous sommes conscients que ceci fonctionne bien pour les jeunes qui comparaissent pour la première fois.

Dans tous les cas nous devons en parallèle travailler avec eux sur leur vie au quotidien, en particulier l'école ou l'emploi. Pour beaucoup d'entre eux, les problèmes liés à la justice sont « des portes d'entrée » à une relation plus importante avec l'éducateur ainsi régulièrement, une relation de confiance s'installe avec eux car souvent ils ne comprennent pas les rouages du système judiciaire et ont tendance à banaliser leurs actes.

Un accompagnement au tribunal, la constitution d'une demande d'aide juridictionnelle... sont des moments d'échanges importants ou nous pouvons rappeler la loi, évoquer la ou les victimes et surtout parler de la sanction

L'équipe étant déjà bien identifiée sur les quartiers, les parents sollicitent aussi les éducateurs dans un souci commun qui est à l'évidence la sauvegarde du tissu familial.

Les demandes sont diverses, passant d'une simple prise de rendez-vous au centre de détention à des problématiques plus complexes comme la constitution d'un dossier d'aide juridictionnelle où la compréhension de la sémantique du milieu judiciaire n'est pas toujours simple même pour les professionnels...

Certains jeunes nous demandent de les aider à préparer leur sortie de prison. Un travail spécifique à cet égard est nécessaire.

Durant ce temps « à part » de leur vie, nous leur rendons visite, toujours à leur demande, et nous tentons de construire avec eux un projet de sortie.

D'expérience, nous nous sommes aperçus que la construction de ce projet de sortie est très problématique, non pas avec le jeune accompagné, car il est très souvent demandeur et disponible pour penser à son parcours de vie et envisager autrement la suite. La difficulté réside essentiellement dans l'absence de partenaires auprès desquels

nous pouvons nous appuyer : structures d'accueil à la sortie de prison, foyers d'hébergement, centres de formation, structures d'insertion professionnelle...

Dans ces domaines le partenariat est multiple : les Services Sociaux de la ville, la Mission Locale, le SPIP, le CAE. De façon plus spécifique des avocats.

2) Les moyens à mettre en place sur les quatre quartiers

- ✓ Renforcer les relations avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, le Centre d'Aide Éducative et définir ensemble des axes d'intervention.
- ✓ Mettre en place des formations plus spécifiques sur les questions de droit et de justice.
- ✓ Poursuivre les démarches sur l'accès aux droits dans les cinq années à venir pour ces jeunes ayant des relations difficiles avec les institutions qui, selon eux, n'ont pas joué leur rôle pour eux et leur famille

D'une façon plus générale nous avons constaté que les accompagnements autour de la Justice ou de l'accès aux droits auprès des jeunes les rendent acteurs. Il s'agit de renforcer lors des suivis des éducateurs la prise de conscience de ces jeunes de leur appartenance à la société française, avec les droits et les devoirs s'y rattachant.

Ce rapprochement vers les institutions est indispensable dans l'apprentissage de la citoyenneté.

OBJECTIF 5 :

Favoriser une insertion professionnelle par un travail d'accompagnement

1) Diagnostic Emploi

L'emploi reste une préoccupation forte chez les jeunes et nous sommes régulièrement sollicités.

Nous faisons évidemment le lien avec le diagnostic concernant la précarité mais aussi avec celui sur la marginalisation et la scolarité. Tout est étroitement lié et notre action portant sur l'un de ces champs va avoir des conséquences sur les autres.

Suite à ces observations, lourd est le constat de l'orientation professionnelle débouchant sur un vrai métier. En effet, la question du taux de chômage dans ces quartiers chez les moins de 25 ans est centrale dans notre approche éducative. Les demandes concernant l'emploi sont toujours importantes. Il s'agit majoritairement de garçons âgés de 16 à 25 ans. Ils n'ont aucune qualification et gardent une marque profonde de leur échec scolaire. Ils ne peuvent imaginer un parcours de formation.

Les possibilités sont limitées d'autant qu'ils éprouvent souvent une incapacité à accepter les règles du monde du travail (les horaires, l'investissement, la régularité, la présentation.....).

Les accompagnements sont sur du long terme et souvent l'alternative reste les chantiers d'insertion ou éducatifs (entreprises intermédiaires ou d'insertion, les bailleurs...) Ainsi, il nous a été nécessaire de développer un partenariat extrêmement étroit avec les professionnels de l'insertion et ou de la réinsertion.

Notre action en termes d'emploi se fait à différents niveaux. Elle peut commencer avec des groupes de jeunes de 15-16 ans dans le cadre de chantiers éducatifs. Il s'agit alors généralement d'un chantier de manutention (nettoyage, petits travaux de peinture, jardinage). En échange le maître d'œuvre du chantier (souvent un bailleur) finance partiellement un projet de séjour pour le groupe (entre 5 et 7 jeunes). C'est ce que nous appelons l'autofinancement.

Nous sommes alors très exigeants sur les horaires, la qualité du travail, la relation d'équipe sur le chantier.

Tous ces temps sont l'occasion d'avoir une première approche avec le monde du travail et ses pré-requis : être à l'heure, respecter ses collègues... C'est aussi l'occasion pour ceux qui souhaitent quitter l'école prématurément de découvrir que le monde du travail est difficile.

La seconde forme de chantier s'adresse à des jeunes majeurs. Il s'agit de chantiers rémunérés avec des fiches de paie. Nous travaillons alors avec des entreprises d'intérim, d'insertion ou avec des bailleurs du quartier. Ce sont des chantiers difficiles (déménagement, débarras de caves, gros nettoyage...).

Ces temps de travail sont l'occasion de mesurer la motivation des jeunes et d'évaluer leurs capacités. Nous travaillons à une mise à l'emploi dans des conditions d'encadrement éducatives. Cela permet une valorisation et une mise en évidence des compétences de chacun.

Ces temps privilégiés que l'éducateur partage avec les jeunes lui permettent d'échanger longuement sur leurs attentes.

Dans tous les cas nous portons cette valeur forte au sein de l'association : le travail est un véritable outil d'intégration.

Dès qu'un jeune nous sollicite à propos de l'emploi nous lui parlons de la Mission locale. Il n'est pas toujours aisé de s'y rendre pour ces jeunes. La difficulté que nous rencontrons réside surtout avec ceux étant les plus éloignés de l'emploi. L'attente d'un rendez-vous et les discussions avec un conseiller leur apparaissent inutiles.

2) Les moyens à mettre en place sur les quatre quartiers

Les 16/20 ans constituent une proportion importante de jeunes sur les quartiers. Pour la plupart, ils ne sont plus scolarisés et pas encore inscrits dans un processus de formation ou de recherche d'emploi. Le groupe semble jouer

un rôle de refuge et d'identification pour les jeunes qui ne perçoivent pas encore la nécessité de préparer leur avenir et ont du mal à affronter seuls les exigences de la vie.

Pour cette tranche d'âge, les équipes interviennent auprès du groupe et sur l'individu.

Elles s'appuient essentiellement sur la présence dans la rue. Le dialogue s'oriente plus précisément vers des démarches sur l'orientation professionnelle mais les éducateurs abordent aussi les problèmes propres à chacun.

Pour les jeunes majeurs, l'enjeu principal de leur inscription dans la société est d'avoir un emploi.

Pour être au plus près de leurs attentes, nous devons rencontrer de manière très régulière les acteurs de l'emploi afin d'adapter les réponses.

▪ **Rosc des Vents**

Les chantiers éducatifs représentent un support parmi de nombreux outils pédagogiques qui vise à la fois à créer du lien mais aussi à accompagner les jeunes dans une démarche progressive visant à la socialisation, à l'apprentissage de règles, à la transmission de valeurs autour de l'effort et de l'investissement pour une meilleure autonomie.

Les chantiers éducatifs permettent aux jeunes de s'inscrire dans un processus plus large que la seule participation au chantier, entre le temps d'information en amont sur le travail à effectuer et un temps d'évaluation en aval. Ces temps nous permettent de renforcer le suivi des jeunes et la poursuite des différents objectifs individuels et/ou collectifs.

- ✓ Proposer des chantiers éducatifs en lien avec le bailleur « Logement Francilien » tel que l'opération « vide balcon » en partenariat avec la ressourcerie, la participation d'un groupe de jeunes pour le festival « Rues des Arts » en lien avec le service municipal de la culture et le Logement Francilien.
- ✓ Renforcer nos actions sur l'orientation des élèves en partenariat avec les collèges Victor Hugo et Debussy afin d'éviter le décrochage scolaire.

▪ **Europe Etangs Merisiens**

- ✓ Continuer à proposer des chantiers éducatifs « atelier "Papiers cadeaux » » pour les enseignes à Parinor ou Aéroville pendant les fêtes de fin d'année. Cette activité dure près d'un mois et demi, chaque mercredi et chaque week-end du mois de Novembre et tous les jours des vacances de Noël.
Ce type d'action est notamment l'occasion d'évaluer le degré d'engagement d'un jeune en le mettant en situation de produire une tâche particulière, de consentir à faire des efforts dans la régularité, l'organisation, la disponibilité et le travail d'équipe afin de pouvoir réaliser son projet. Un travail de responsabilisation prend alors forme.
- ✓ Collaborer plus étroitement avec la Conseillère d'Orientation Psychologue et le CIO afin de travailler sur les projets des jeunes et leurs orientations après le collège.

▪ **Gros Saule**

Continuer le travail de réseau avec la Meife Cela nous permettra aussi de connaître les clauses d'insertion. En effet dans la ville il existe plusieurs chantiers dans le cadre de l'ANRU. Une meilleure connaissance de ces chantiers pourrait nous permettre d'y inscrire des jeunes en recherche d'emploi.

Notre partenaire central est la Mission Locale. Il serait nécessaire de travailler autour de rencontres mensuelles où nous pourrions échanger sur certains suivis, sur des projets en cours, sur une adaptation de l'accueil de notre public...

Continuer l'action menée conjointement avec les informateurs jeunesse du Service Jeunesse et l'équipe du GRAJAR 93. Celle-ci, dans son savoir-faire de proximité et la souplesse d'intervention de la prévention spécialisée, sa connaissance de l'environnement du jeune, sa connaissance du territoire, intervient dans un accompagnement global du jeune et travaillera en relais les difficultés autres que celles liées à la mobilité. Pour exemple l'accompagnement au soin, au travail sur l'estime de soi, etc.

▪ **Mitry Ambourget**

➤ Mettre en place un travail de médiation entre la Mission locale, les structures de formation et d'insertion professionnelle et les jeunes, afin qu'ils puissent réellement choisir une orientation professionnelle.

➤ Développer un partenariat actif avec les entreprises d'insertion du département, les espaces de socialisation, les régies de quartier, les agences d'intérim d'insertion telle que Self Intérim

➤ Rechercher des chantiers éducatifs auprès des bailleurs

➤ créer un pôle autour de l'apprentissage

Poursuivre une réflexion autour de l'apprentissage. En effet, nous avons de nombreuses demandes de la part de jeunes ayant «décroché» de l'école et souhaitant quand même obtenir un diplôme professionnel. Ils se tournent alors facilement vers l'apprentissage. Malheureusement, il est très difficile de trouver un patron. D'autre part, ils ne connaissent pas toujours les pré-requis à ce type de contrat. Ils ont besoin d'une vraie préparation à l'entretien et de rencontres avec des professionnels qui vont leur parler de leur métier. Nous souhaitons pour cela participer avec la Mission Locale et la Ville (en particulier avec le Bureau d'Information Jeunesse) à la mise en place d'un pôle autour de l'apprentissage.

OBJECTIF 6 :

Mener des actions en direction des familles

1) Diagnostic concernant la famille

Nous avons observé de nombreuses difficultés rencontrées par les familles sur le terrain :

- absence physique et/ou morale et affective des parents
- absence de non-communication entre le parent et l'enfant
- méconnaissance des parents du système scolaire (par exemple comme le fonctionnement des bulletins scolaires, des réunions parents/professeurs, des bourses...)
- refus du jeune ou difficulté à faire participer ses parents à l'élaboration de son projet
- difficultés de certains parents à maîtriser la langue française
- éclatement familial (divorce, séparation...) induisant un manque de repères parentaux.

Dans certaines situations, il est nécessaire de rencontrer la famille. Connaître la situation socio-économique des familles aide parfois à accompagner les jeunes dans leur réalité de vie.

Pour les départs en séjour, les réunions de préparation souffrent du peu de participation des parents. La plupart des jeunes préfèrent faire appel à leurs grands frères ou grandes sœurs plutôt qu'à leurs parents. Parce que qu'ils ne parlent pas bien français, parce que les mères sont habillées de façon traditionnelle, parce qu'ils apparaissent défaillants, parce que les jeunes ont honte d'être accompagnés par leurs parents, parce qu'ils sont adolescents tout simplement aussi.

Parfois les mères de famille ne parlent pas le français et tout est extrêmement complexe pour elles, mais l'accompagnement du GRAJAR 93 au collège par exemple, peut contribuer à restaurer leur autorité, ce qui est important dans la perspective éducative.

D'autre part nous devons tenir compte de la problématique familiale sinon cela peut affaiblir la pertinence de l'accompagnement du jeune.

Certains mineur, ne vont pas informer correctement leurs parents et donner un rôle de tuteur à l'éducateur. Notre mission est bien de réaffirmer auprès d'eux, l'autorité et la responsabilité détenue par leurs parents

En outre, les familles jouent un rôle positif (construction identitaire des jeunes, estime de soi) quand elles portent un regard positif sur leur progéniture. Parfois, leurs expériences propres, reconnues par leurs enfants, en fait des guides précieux.

▪ **Les limites de notre action dans ce domaine :**

L'équipe considère qu'elle a peu de moyens pour lutter contre la pauvreté, la rareté au niveau de l'emploi. En effet les jeunes et les familles subissent les politiques actuelles en terme d'emploi, de logement... L'enjeu se situe à un niveau national, la baisse du nombre de contrats d'intérim, l'augmentation des prix et la crise du logement concernent tout le territoire. Face à tous ces facteurs nous ne pouvons guère poser d'objectifs à notre échelle d'équipe de prévention spécialisée.

Cependant, modestement, il est possible d'intervenir auprès des familles afin de les accompagner vers une réassurance.

La connaissance des familles est un élément incontournable dans nos actions auprès des jeunes elle s'exerce dans le cadre de plusieurs démarches. Au fil du temps, une relation se crée et ces jeunes suivis individuellement sont souvent à l'origine du travail mené avec leurs familles. C'est eux qui à un moment, nous introduisent auprès de leurs parents.

2) Les moyens à mettre en place sur les quatre quartiers

▪ **Créer le lien avec les familles**

Les équipes, depuis plusieurs années inscrivent leur travail dans une coopération avec les parents, premiers éducateurs de leurs enfants. Elles participent ou initient à la restauration du rôle parental en insistant sur leurs capacités à transmettre leur propre valeur. Cependant de plus en plus, certains parents notamment des mères (famille monoparentales) présentent des détresses psychiques et sociales importantes, se sentant dévalorisés par leurs propres enfants et vivent un sentiment d'impuissance et d'échec.

Il s'agit alors d'un travail de longue haleine afin de les aider à retrouver confiance dans leurs capacités à « être parent ». Les équipes construisent ainsi des relations durables avec les parents, permettant aux jeunes de se remobiliser. (à l'occasion de départs en séjour de leurs enfants, lors des fêtes de quartier.)

✓ Redonner une place aux familles qui sont souvent disqualifiées aux yeux des jeunes et des institutions car dans nos accompagnements de mineurs et de manière régulière, nous devons chercher à créer du lien avec les membres de la famille afin d'obtenir leur soutien. Nous devons redonner une place aux parents dans le projet du jeune, les réinvestir dans leur accompagnement

✓ Soutenir les familles lors d'incarcération, de décrochage scolaire, de conflits familiaux. La proximité sur le quartier permet de nombreux échanges

✓ Continuer à contribuer à améliorer des relations intra familiales. Cela se concrétise par des rencontres à la maison, de discussions et d'échanges à partir des difficultés relationnelles rencontrées et exprimées avec leur fils ou fille adolescents. Ces échanges aussi bien avec le jeune que sa famille sont quotidiens et permettent à l'adolescent de se sentir à nouveau pris en compte par son parent ou ses parents qui réinvestissent peu à peu leurs rôles éducatifs.

✓ Accompagner les parents auprès des institutions où ils ont le sentiment d'être dévalorisés (l'institution scolaire) ou jugés (Aide Sociale à l'Enfance, Service social) ou déconsidérés (Tribunal pour enfants, PJJ)

✓ Renforcer la médiation entre les parents et les structures ou institutions qu'elles soient administratives, sociales ou de soins. La confiance que nous accordent les parents est précieuse et les éducateurs sont souvent des médiateurs privilégiés pour d'autres services et institutions.

OBJECTIF 7 :

Participer à l'amélioration de la vie des quartiers

1) Diagnostic concernant les quartiers

Au cours de l'année 2013, les professionnels intervenant sur les quartiers de la ville ont partagé plusieurs constats et ont essayé de réfléchir sur les moyens de redynamiser les territoires pour lutter contre :

- la dégradation des conditions économiques et sociales dans lesquelles vivent les habitants et notamment selon le dernier rapport de l'ONZUS : la pauvreté, le chômage et l'échec scolaire,

- l'appauvrissement de l'offre commerciale et des commerçants eux-mêmes malgré les travaux de rénovation sur les bâtis et les voiries,

- l'augmentation des dégradations volontaires du bâti (habitat, commerces, mobilier urbain) associée à un usage abusif et intensif des espaces publics ou privés (squats de halls, de locaux commerciaux inoccupés, des allées piétonnes)

- d'incivilités subis par des habitants mais aussi par des professionnels qui travaillent sur le quartier et par les prestataires de passage sur le site,

- un sentiment d'abandon, d'isolement et d'insécurité partagé par les habitants, les commerçants et par les professionnels (postiers, animateurs, agents, de la RATP, enseignants, agents municipaux, bailleurs etc....).

Les éducateurs du GRAJAR 93 souhaitent continuer pour les cinq ans à venir participer à l'amélioration de la vie de ces quartiers, en suscitant des projets collectifs et en restaurant des liens intergénérationnels. Pour cela, il

convient de favoriser l'expression des jeunes et d'encourager les initiatives des habitants pour un mieux « vivre ensemble ».

Par ailleurs, il faut contribuer à réduire les tensions entre jeunes et adultes ; c'est dans ce sens qu'il est important que les groupes soient dans l'espace public dans des activités positives (fêtes de quartier, animations diverses). Ainsi tout en trouvant des supports leur permettant de financer des séjours ou des sorties, les jeunes entament le dialogue avec les habitants, les partenaires de la ville.

2) Les moyens à mettre en place sur les quatre quartiers

- ✓ S'inscrire dans les projets des associations des quartiers (l'amicale des locataires sur le quartier de l'Europe, les associations sportives de la ville, culturelles, des projets avec les Femmes Relais sur la Rose des Vents) conseil des habitants...
- ✓ Mettre en place des activités communes sur les quartiers avec les bailleurs, les gardiens d'immeubles, les centres sociaux, le Service Municipal de la Jeunesse
- ✓ Participer aux événements du quartier : fête de quartiers, les fêtes des voisins, les Animations en Pied d'Immeuble, les retransmissions d'événements sportifs
- ✓ Faciliter la participation des groupes de jeunes aux projets d'aménagement et de réhabilitation du quartier permettant d'améliorer les relations jeunes adultes (« les ambassadeurs de la propreté » sur la Rose des Vents, chantiers éducatifs sur Europe et le Gros Saule).
- ✓ Impliquer des jeunes à la Démocratie Participative. Fédérer des groupes de jeunes, les inciter à réfléchir, à exprimer et à participer aux instances de la vie sociale de leurs quartiers,

OBJECTIF 8 :

Participer à la dynamique locale

Notre mission de Prévention Spécialisée nécessite un travail avec une multitude d'acteurs et de structures aux logiques complémentaires dans le but de faciliter les relais et d'élaborer des projets.

Cette pratique permet de porter à la connaissance des partenaires ; notre observation et notre action sur le quartier, sur les processus de désocialisation des jeunes afin d'agir pour l'accès au droit commun de ceux-ci et de leurs familles et d'impulser voir d'inventer des réponses plus appropriées.

1) Les moyens à mettre en place sur les quatre quartiers

- ✓ Maintenir les espaces de réflexion, de rencontres et d'échanges avec la Circonscription d'Aide Sociale à l'Enfance, la Circonscription d'Action Sociale et la Protection Maternelle et Infantile.
- ✓ Continuer les réunions d'Antenne sur les quatre quartiers réunissant le Service Social, la PMI, l'ASE, Le Service Social Scolaire et le GRAJAR 93.
- ✓ S'impliquer dans des groupes de travail et de réflexion au sein de la ville (travail sur la Programme de Réussite Éducative, le projet ACTE) mais aussi au niveau départemental (Mission Prévention des Risques, Observatoire des violences faites aux femmes, Via le Monde, Profession banlieue...).
- ✓ Participer au travail de réseau pour échanger et partager entre professionnels de situations d'adolescents en grande difficulté
- ✓ S'impliquer dans des formations sur des thématiques concernant la jeunesse : les Journées du CNLAPS (Comité de Liaison de la Prévention Spécialisée) réflexion réunissant les associations de Prévention Spécialisée du 93 sur les thèmes précis, s'impliquer dans la formation organisée par le Conseil Général et les associations de Prévention spécialisée sur les « nouveaux arrivants en Prévention Spécialisée (participation d'un chef de service et d'un éducateur à une formation organisée par IDEE 93 sur « les violences institutionnelles)
- ✓ Participer au conseil local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de la ville constituant l'instance de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la délinquance.

OBJECTIF 9 :

Participation à une réflexion sur les Politiques Sociales et Éducatives

Les actions éducatives ne peuvent être menées sans appui de ressources extérieures. Il s'agit du réseau partenarial et des lieux ressources dans les quartiers ou hors des quartiers. Ce réseau s'appuie sur une bonne connaissance des missions de chacun mais aussi sur des bases interpersonnelles qu'il faut souvent, suite à un départ, de changement de personne retisser sans cesse le partenariat.

Cependant, sur les quatre quartiers de la ville, une vraie collaboration existe et qui donne lieu souvent à une réflexion concertée et de productions d'actions innovantes. (Politique de la ville, Contrat Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance).

Les équipes du GRAJAR 93 participent aussi à des instances en qualité d'acteurs de Prévention sur le terrain et apportent une réflexion. L'immersion dans les quartiers permet d'apporter une observation fine des territoires d'intervention et de réaffirmer notre rôle et nos missions et pour contribuer à la structuration et à la construction des politiques éducatives, préventives, de la jeunesse, sociales...

✓ Participation au groupe de réseau réunissant des professionnels afin de mettre en commun leur expérience et tenter d'élaborer des stratégies de prise en charge pour les adolescents qualifiés de difficiles. Ce groupe réunit le service de pédopsychiatrie de l'hôpital Robert Ballanger, l'Aide Sociale à l'Enfance, la PJJ, un institut de rééducation, le foyer de Villepinte et d'autres associations.

✓ Co élaboration d'un projet sur le décrochage scolaire avec le collège Pablo Neruda.

La collaboration avec le Conseil Général s'est aussi concrétisée à un niveau plus technique avec la Direction de l'Enfance et de la Famille et plus particulièrement avec le service de Prévention.

Les réunions mensuelles entre directeurs permettent d'échanger des informations, des réflexions sur l'actualité, les difficultés rencontrées.... Des journées de formation destinées aux professionnels sont organisées par cette instance (*De l'obligation de se taire à celle de dire, la loi du genre en Prévention Spécialisée, journée de réflexion sur le rapport du Comité Technique de la Prévention Spécialisée*).

VIII. L'ÉVALUATION

1) Les objectifs de l'évaluation

Le souci d'évaluation permanente est présent dans toutes nos actions afin de les adapter et les ajuster en fonction de l'évolution des besoins des personnes accompagnées.

Dans les orientations retenues par le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, l'évaluation doit permettre de *mesurer les effets des interventions*. Elle doit aussi permettre d'apprécier les évolutions tant quantitatives que qualitatives.

On peut ajouter que dans le cadre des Contrats d'Objectifs, il va aussi s'agir :

- d'évaluer la pertinence des objectifs et de mesurer leur degré de réalisation,
- de mesurer les effets quantitatifs et qualitatifs des interventions de l'équipe de prévention spécialisée auprès des jeunes sur les deux territoires,
- d'alimenter la réflexion collective sur la situation des jeunes en difficulté et de leurs familles,
- d'échanger lors des collectifs de partenaires sur la situation des quartiers, en lien avec les autres démarches, actions et dispositifs à l'œuvre.

2) Les outils d'évaluation en interne

L'approche éducative en Prévention Spécialisée se réalise dans un travail d'équipe sur un territoire donné. L'éducateur appuie sa démarche dans l'activité quotidienne de l'équipe, lieu de ressources, d'élaboration, de régulation et d'évaluation des pratiques. Ainsi, pour chaque équipe, des réunions sont animées par un chef de service. Elles ont pour finalité la cohésion de l'équipe à partir des échanges sur les pratiques et de la confrontation des positionnements. Elles visent à transmettre des informations, à élaborer les projets de quartier et à les mettre en œuvre.

L'équipe de cadres rencontre de façon régulière le Bureau de l'association. Un groupe de travail réunissant des cadres et des administrateurs s'est constitué pour réinterroger le projet associatif, l'évaluer au regard des nouveaux dispositifs (loi 2002, loi du 5 mars 2007...) et de le réactualiser.

La Direction et les chefs de service se réunissent régulièrement pour faire le point sur chaque quartier, chaque ville et pour définir les projets. Elle valide et clarifie les objectifs, en conformité aux orientations du Conseil

d'Administration mais aussi des orientations définies par le Département et elle garantit les moyens de l'action et son évaluation.

Des rencontres inter équipes ont pour fonction la transmission d'informations, l'actualité des équipes, l'élaboration de projets transversaux. Ce sont des temps de réflexion sur les enjeux locaux, sur des problématiques particulières...

Des réunions thématiques (le travail de rue, l'accompagnement individuel, les séjours...) peuvent alterner avec les réunions institutionnelles pour aborder des sujets communs aux 4 équipes.

Par ailleurs, l'association GRAJAR 93 procède actuellement selon l'article 22 de la loi 2002, à l'évaluation de ses missions sur les quartiers et les actions menées auprès des jeunes et de leurs familles. Ce travail s'est mis en place avec un intervenant extérieur (ELIANE CONSEIL) auprès des équipes du GRAJAR 93. Le projet réfléchi avec le Bureau de l'association permet de mettre en place un espace afin que les éducateurs et chefs de service puissent s'interroger aussi bien sur leurs attitudes professionnelles que sur le fonctionnement des équipes éducatives.

Réfléchir à la conception d'être éducateur en Prévention Spécialisée, les liens avec ces collègues et le chef de service ; mais aussi « poser » les difficultés, les dysfonctionnements..... Ceci semble être un préalable pour l'association afin d'élaborer le projet de service (article 12 de la loi 2002)

Tous ces temps d'évaluation en interne seront pour les cinq ans à venir aussi, des temps d'évaluation du contrat d'objectifs.

3) Les outils d'évaluation en externe

Pour l'association GRAJAR 93, il s'agit de formaliser plus précisément des objectifs opérationnels et de se doter d'outils qui permettent, à travers un examen des résultats et des effets des interventions engagées, d'en ajuster la nature et les modalités.

Ils sont présentés dans chaque rapport d'activité. Il est transmis au Conseil Général de la Seine Saint Denis, aux villes et aux partenaires.

A l'aide des outils établis par le Conseil Général, nous présentons des données chiffrées concernant notre activité en direction des jeunes, pour chacune des deux villes, sous la forme suivante :

- un tableau de jeunes connus
- un tableau d'accompagnements éducatifs des jeunes comptabilisant les accompagnements réguliers et ponctuels en fonction des différentes tranches d'âge et en fonction du sexe
- un tableau d'accompagnement des familles présentes les accompagnements réguliers et ponctuels ;

- un tableau des « poly suivis » permet d'indiquer le nombre de jeunes suivis en lien avec d'autres partenaires, comme les services de l'ASE ou de la Justice ;
- un tableau thématique des actions individuelles et un tableau thématique des actions collectives présentent le nombre de jeunes en fonction de la nature de l'accompagnement ou des actions et en fonction des différents domaines d'intervention.

D'autre part, une analyse qualitative sur chaque territoire d'intervention est rédigée.

Il s'agit de présenter et d'analyser le travail engagé auprès des jeunes, de leurs familles, des habitants, du quartier ainsi que les actions collectives et individuelles menées sur le terrain et leurs principaux résultats.

Ce bilan se construit aussi avec les acteurs et partenaires des quartiers. Leurs observations et leurs analyses croisées avec celles des éducateurs permettent parfois de mieux anticiper les éventuelles difficultés en matière de vie sociale, d'insertion des jeunes voire de sécurité.

Fait en quatre exemplaires, à Bobigny, le

Pour l'association GRAJAR 93,
Le Président

~~Monsieur Gérard Senti~~
~~GRAJAR 93~~

~~PRÉVENTION SPÉCIALISÉE~~

~~Place Jeanne d'Arc
93000 LAULNY SOUS BOIS
Tél.: 01 48 66 16 16
E-mail : g.senti@wanadoo.fr~~

~~Pour la Commune,~~

Le Maire et Conseiller Départemental

~~Monsieur Bruno Beschizza~~



Pour le Président du Conseil général, et par délégation,
Le Vice-Président

~~Monsieur Frédéric Molossi~~